

CORRESPONDANCE

FINANCES

P28/B2,14



Province de Québec

Municipalité du Village de St-Louis du Mile End
Comte Hochelaga

AVIS Public

Est par le présent donné par Pierre David Jid
Secrétaire Trésorier du Conseil Municipal du
Village de St-Louis du Mile End, à tous Chyprie
Cain ou Contes venables de cette Municipalité
que le Role D'Evaluation pour l'année 1878
est maintenant préparé & déposé au Bureau
du dit Conseil du Village de St-Louis du Mile
End, ou toute personne intéressée pourra en
prendre connaissance en s'adressant au
Secrétaire Trésorier au Bureau du dit
Conseil.

Donné ce quinzième de Juin Mil huit cent
soixante dix huit.

Signé Pierre David Jid
Secrétaire Trésorier

Province de Québec

Municipalité du Village de St-Louis du Mile End
Comte Hochelaga

Je soussigné Pierre David Jid Secrétaire Trésorier
Municipal dans la Paroisse de l'Enfant Jésus
Certifie sous mon serment d'office que j'ai
publié l'avis public d'autre part en en affichant
une copie à chacun des endroits suivants. savoir
à la Porte de l'Eglise paroissiale et à la
Maison Municipale, et en huit avoir haute
et intelligible à la porte de l'Eglise paroissiale
à l'issue du service divin le deuxième jour de Juin
Mil huit cent soixante dix huit étant le dimanche
suivant immédiatement le jour ou cet avis a été
affiché comme sus dit.

En foi de quoi je donne ce Certificat ce dix sept
ième jour de Juin Mil huit cent soixante dix huit
Pierre David Jid
Secrétaire Trésorier

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

15 Juin 1878

AVIS DU
DEPART DU ROLE
D'ÉVALUATION
Publié le 16 et 23 Juin
1878

0 2

P28/B2,14



A Son Honneur
Le Maire
Et

Messieurs Les Conseillers Municipaux
du Village de St Louis du Mile-End.

Messieurs

Les soussignés, César Leclaire pere
Maximin Dagenais et Édouard Delorme
Estimateurs de la Municipalité du Village
de St Louis du Mile-End.

Ont l'Honneur de faire Rapport.

Qu'ils ont fait l'examen de l'évalua-
tion des propriétés foncières de cette Muni-
cipalité, tel que voulu par le Code Muni-
cipal de cette Province.

Et qu'il ont trouvé une diminution
de \$ 550 sur la propriété de
M. Beaubien. Ces M. D. par suite de la
vente de certains lots, à la Compagnie des
Chemins à Barrières de Montréal et de la do-
nation de deux lots aux Commissaires d'Éval.
de ce Village, et le terrain nécessaire pour
la continuation de la Rue St Dominique jus-
qu'à la Rue St Eugène, et la dite Rue St Eugène
et deux lots aux B^{es} Soeurs Seines de Mont-
réal.

Que de plus par le fait de l'ouverture de
la continuation de la Rue St Dominique ils
ont trouvé une augmentation de \$ 1550,
pour les lots de front sur la dite Rue sur
nombre de neuf à raison de 8 cents le pied.

Qu'ils ont aussi trouvé une diminution
de \$ 13037 sur la Propriété de la Rue
Bazg. par le fait de la vente d'un certain
terrain

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Lopin de terre pour l'agrandissement des
Pave de l'Exhibition. D'un autre cote
ils ont trouve une augmentation de
\$ 600, sur la même propriété par le
fait de la construction d'une grange avec
table ensemble bâti sur la partie occu-
pie par William Brown.

Si ils ont aussi trouve que M. L. Villeneuve
et Cie. faisait un commerce de grain lequel ils
ont évalué à \$ 500,00.

Le Commerce de M. David Lemay. Esquieu a
été évalué à \$ 100,

Si ils ont aussi trouve une augmentation
de \$ 50, sur la Propriété de M. Michel Belanger
occupé par Lambert Carmet et al. par la
construction de Hangar et remise.

Si ils ont cru devoir réduire l'évaluation
du Commerce de M. Joseph Belanger fils. de \$ 100,

Si il ont augmenté l'évaluation des Com-
merce de M. Joseph Leclair. *de \$ 100,00*

Si ils ont aussi trouve une réduction de
\$ 50, sur la valeur du Commerce de M. Michel
Belanger, et de Joseph Parent.

Si il ont évalué le Commerce de M. Joseph Poirier
fils à \$ 50.

Si ils ont trouve une augmentation de \$ 2,000
sur l'évaluation de la Propriété des cleres S. Hatin
par l'élevation de leur Collège.

Si ils ont évalué la propriété des Commissions
à Beve de ce Village à \$ 2,000.

Si ils ont aussi trouve une augmentation
sur l'évaluation du Chemin de Fer. 2. M. O. & O.
de \$ 50, par la construction d'une certaine office
pour le Bagage et la Compagnie des Chemins
à Bauciers de Montcal. une augmentation
de

05

de \$1.285.⁰⁰ par l'achat de deux lots de terrain
sur la propriété de ~~la~~ et la construction
d'une maison pour le Gardien de la Banque
Ils ont aussi trouvé une augmentation
de \$500 sur la valeur du Commerce de C.D.
mond. J. Sureau

Ils ont évalué le Commerce de Ovide Lapierre
Epicerie à \$150, Landre Pénard \$100 Lemouché
Joue y^{re} \$50,

Ils ont trouvé une augmentation de
\$60 sur la propriété de Joseph Fournier, par
le fait de la construction d'une ^{Bâtiment devant} ~~de~~
de Rocherie et étalle,
et sur la propriété de J^{en} Goudoil de \$20
par la construction d'une Galerie à la maison.

Ils ont l'honneur de soumettre ce rapport
à votre Honorable Conseil et qu'ils croient devoir
soumettre à votre considération, que le Conseil de
cette Municipalité rencontrerait les vues des proprie-
taires de la dite Municipalité en faisant une reduc-
tion d'au moins 35% sur la l^e Evaluation de la
Propriété foncière par le fait que la
valeur des dites propriétés se trouve à subir une
baisse considérable par la stagnation des affaires
et du Commerce en Général.

Le tout Humblement soumis.
12 Juin 1880

Crisain ^{la} Létane père
marque

Maximilien Dagenais

et Delorme
Estimateurs.

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Rapport
des
Estimateurs
12 Juin 1880 :

188

0 6

P28/B2,14

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Liste Préparée en vertu de l'article
1006, des terrains vendus pour taxes dues dans la Municipalité
de St-Louis du Mile-Est, le premier Mars courant. -

Noms au Rôle	Adresse	Cont.	Adjudicataires	Résidences	Mont.
Louis Bourdon	116		Laura Menault	Montreal	25 82
	46		Almeda Lapierre	"	
David Gauthier	167	10	do do	"	15 07
"	167	9	do do	"	15 07
Charles Lefebvre	193	10	Hon. Le Comte de Beaubien	Montreal	29 04
"	399	10	"	"	29 13
Maffra Monette	183		Chs Spalding	Ch. Ste-Anne	12 33
Thomas Poirerme	131	365 pds	McCloskey & Co	Ch. Ste-Anne	40 46

Montreal 19 Mars 1880

J. G. G. 18.00

8/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

19 Mars 1880
Avis
du
Secrétaire du
Conseil de Comté

0 8

1880/B2,14

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

17 août 1880

Le Au huit ans Quatre-vingt, le dix-septième jour d'août.

Je, Soussigné, Pierre Lemarchand, demeurant au Village St. Jean Baptiste, Intendant Spécial nommé suivant Résolutions du conseil Municipal du Comté d'Outremont, en date du neuf Avril et du neuf Juillet derniers, fais rapport :

Que le huitième jour de Juillet dernier, j'ai par Avis Public convoqué en Assemblée générale tous les Intéressés au cours d'eau ci-après désigné, tel qu'il appert par les certificats de M. M. H. M. L. Proulx, M. R. Hunsley, Alph. Bastien & C. Brog amassés aux dits Avis Publics ;

Qu'après avoir tenu la dite Assemblée & entendu les parties intéressées présentes, j'ai été d'avis que les ouvrages demandés par Requête devaient être exécutés et j'ai le valors visité le dit cours d'eau & les terrains qui y adjointent, et Je suis d'avis d'ordonner, et par la présent - Procès-Verbal J'ordonne :

Que la partie du dit cours d'eau depuis sa source sur le chemin de la route des Plais & Sire de Beauvoir officiels du Village d'Outremont jusqu'à la Rue barrière, dans le Village de St. Louis du Mile-End, & traversant dans son parcours le chemin de la dite Village d'Outremont et les h^{es} Doy, Douze, Quatorze, Quarante-sept, cent Treize, cent Trente, cent trente-sept et cent cinquante neuf dans St. Louis du Mile-End soit faite & entretenue de Quatre pieds de largeur sur deux pieds de profondeur dans le plus bas terrain & au cours de l'eau, par tous les propriétaires ou occupants de terrains où passe le dit cours d'eau, chacun pour la partie qui traverse son terrain respectif.

Que tous les ponts ou culverts qui se trouvent sur cette dite partie du cours d'eau soient à l'avenir faits & entretenus de la même manière & par les mêmes personnes que par le passé.

Que le cours d'eau existant & actuellement

P228/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

actuellement sur l'Arrière-Mont-Royal, depuis son
embouchure de la Rue Carrière jusqu'à son entrée sur la
Rue St. Denis soit totalement formée & rempli avec soin;

Qu'aux lieux de place du dit cours d'eau
cités qui sera formé, un nouveau cours d'eau soit
creusé sur le milieu de la dite Arrière-Mont-Royal depuis
le pont couvert en butant de la Rue Carrière jusqu'à
l'extrémité de la dite Arrière et de là jusqu'au cours
d'eau communément appelé cours d'eau de la Dalle
passant sur la Terrain Massue. A ce dernier endroit
le cours d'eau de la Dalle sera creusé & élargi d'environ
un pied sur une longueur d'un arpent, de manière
à faciliter l'entrée des eaux du cours d'eau de l'Arrière
Mont-Royal.

Que cette dite partie du nouveau cours
d'eau soit creusé jusqu'au roc & plus s'il le faut

x Vingt-huit-quatre } pour qu'il ait une profondeur de six pieds et comme
F. J. S. D. } il est nécessaire de le couvrir, il sera fait de chaque côté
d'icelui un mur en pierre sèche de quinze à dix-huit
pouces d'épaisseur sur trois pieds & demi de hauteur &
distants l'un de l'autre de trois pieds & demi vers le
bas et quatre pieds vers le haut et pour cet effet ce
cours d'eau sera creusé de six pieds & demi à sept pieds
de largeur.

Que ce cours d'eau depuis la dite Rue
Carrière jusqu'au cours d'eau de la Dalle soit recouvert
en cèdre de pas moins de six pouces au petit bout,
chaque morceau devant avoir au moins six pieds
de longueur, afin qu'il soit pris un pied sur chaque
mur, que ces morceaux de cèdre soient bien joints
ent'eu & recouverts en terre & en pierre & que la Rue soit
bien réparée.

Que tous ces travaux de cours d'eau
depuis la Rue Carrière jusqu'au cours d'eau de la Dalle
soient faits & exécutés à l'entreprise aux frais de tous les
contribuables intéressés & à cette fin que les dits Travaux
soient adjugés publiquement, après Avis Public,

au

Hall & De V

au plus bas & dernier en cherté au rabais, offrant des garanties suffisantes pour l'exécution des travaux à la satisfaction du conseil du comté d' Hochelaga.

Que le coût des dits travaux & de tous les frais soient répartis sur tous les dits contribuables intéressés, chacun en proportion de l'étendue de terrain qu'il ajoute dans le dit comté d' Eau, savoir :

Dans le Village d' Outremours (Fiefs)

D ^{ns} Hall & D ^{ns} Connor. h ^o Trente (30)	
Deux cent quatre-vingt-douze mille huit cent vingt pieds	393809
Les mêmes - h ^o (29) (vingt-neuf)	
Cent vingt-huit mille neuf cent cinquante pieds	828950
Horvigan Dennis - partie h ^o vingt-huit (28)	
Cent soixante deux mille pieds	162800
M ^{re} Ball Frank - partie du h ^o vingt-huit (28)	
Vingt-six mille huit cent quatre-vingt-douze pieds	26892
D ^{ns} Gorman J. h ^o vingt-sept (27)	
Cent quatre-vingt-huit mille deux cent quarante quatre pieds	88244
M ^{re} Hider Robert h ^o vingt-six (26)	
Sept cent quatre-vingt-deux mille deux cent cinquante quatre pieds	34354
Melby h ^o vingt-cinq (25)	
Soixante-deux mille cinq cent pieds	62500
Brenner h ^o vingt-quatre (24)	
Vingt mille huit cent quarante quatre pieds	20844
Carter G. - h ^o vingt-trois (23)	
Quarante-neuf mille trois cent cinquante pieds	49350
M ^{re} Hider R. h ^o trente-un (31)	
Trois cent six mille sept cent six pieds	310716
Succ ^r : A. Perreault h ^o Trente-deux (32)	
Cent soixante-deux mille pieds	162800
Cimetière Mouch-Royal	
h ^o neuf (9) Huit cent soixante-quatorze mille	
Trois cent soixante-huit pieds	874368
Dans S ^t Louis du Mile-Ind	
Succ ^r : A. Perreault h ^o Douze (12)	
Huit cent six mille pieds	810100

E.

P228/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

E. G. Tonny h ^o Soix (13)	Cent soixante-cis mille Trois cent Quarantem pieds	166341
Les Religieuses de l'Hotel-Dieu h ^o Quinze (15)	Deux cent vingt mille huit cent vingt pieds	220820
Jacq: J. G. Bagg h ^o Vierge (17)	Cinq cent soixante-cinq mille pieds	571000
M. P. Bourdon h ^o Quarante-huit (48)	Trois mille quatre cent pieds	3400
Joseph Bastien h ^o Quarante-huit (49)	Dix-sept cent pieds	1700
Francois Bastien h ^o Quarante-huit (49)	Dix-sept cent pieds	1700
Edouard Leonard h ^o cinquante (50)	Trois mille quatre cent pieds	3400
M. G. Briere h ^o cinquante-un (51)	Trois mille quatre cent pieds	3400
(52) Joseph Gourmon h ^o cinquante-deux (52)	Trois mille quatre cent pieds	3400
(53) La Societe de b ^{em} M. des Artisans h ^o cinquante-trois	Trois mille quatre cent pieds	3400
(54) R ^o G. Picard h ^o cinquante-quatre	Trois mille quatre cent pieds	3400
Henri Gamache h ^o cinquante-cinq	(55) Trois mille quatre cent pieds	3400
Michel Belanger h ^o cinquante-six	(56) Trois mille quatre cent pieds	3400
Treffle byr h ^o cinquante-sept	(57) Trois mille quatre cent pieds	3400
A. Brevier h ^o cinquante-huit	(58) Trois mille quatre cent pieds	3400
Isaïe Bellanc h ^o cinquante-neuf	(59) Dix-sept cent pieds	1700
Le même h ^o cinquante-neuf	(59) Dix-sept cent pieds	1700
Ovide Gauthier h ^o Soixante	(60) Deux mille cinq cent cinquante pieds	2550
A. Auger h ^o Soixante A (60A)	Deux mille cinq cent cinquante pieds	2550

Joseph

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

(61)	Joseph Bilanget fil h ^e Soixante et un Trois mille quatre cent pieds Le même h ^e Soixante-trois	3400
(62)	Trois mille huit cent pieds Le même h ^e Soixante-trois	6800
(63)	Trois sept cent pieds André Bruch h ^e Soixante-quatre	1700
(64)	Trois sept cent pieds Pierre David h ^e Soixante-cinq	1700
(65)	Trois sept cent pieds J. M. Bilanget h ^e Soixante-dix	1700
(66)	Trois mille quatre cent pieds Thimothé Sabella h ^e Soixante-dixsept	3400
(67)	Trois mille quatre cent pieds La Corporation du Village St. Louis de l'Isle-à-la-Croix	3400
(68)	h ^e 68 - Troi sept cent pieds Le même h ^e Soixante-neuf	1700
(69)	Trois sept cent pieds Le même h ^e Soixante-dix	1700
(70)	Trois mille quatre cent pieds Joseph Bilanget fil h ^e Soixante-vingt	3400
(71)	Trois mille quatre cent pieds St. Louis de la Providence h ^e Soixante-vingt	3400
(72)	Trois mille quatre cent pieds Pierre B. Desroches h ^e Soixante-treize	3400
(73)	Trois mille quatre cent pieds Joseph Robin Lapointe h ^e Quatre-vingt-trois	3400
(91)	Cinq mille huit cent quatre-vingt-neuf Maximin Lebeau h ^e Quatre-vingt-trois	5889
(92)	Trois mille quatre-vingt-un pieds Léon Leblanc h ^e Quatre-vingt-treize	3081
(93)	Trois mille cent cinquante-neuf pieds Joseph Poirier fil h ^e Quatre-vingt-quatorze	3159
(94)	Quinze cent vingt et un pieds J. L. Desjardins h ^e Quatre-vingt-quinze	1521
(95)	Quinze cent Soixante pieds Armand Beauchamp h ^e Quatre-vingt-dix	1560
(96)	Trois mille quatre-vingt-un pieds	3081

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

(61)	Joseph Bilanger fil h ^e Soixante et un Trois mille quatre cent pieds Le même h ^e Soixante-trois	3400
(62)	Six mille huit cent pieds Le même h ^e Soixante-trois	6800
(63)	Trois sept cent pieds André Bravel h ^e Soixante-quatre	1700
(64)	Six-sept cent pieds Pierre David h ^e Soixante-cinq	1700
(65)	Six-sept cent pieds J. M. Bilanger h ^e Soixante-six	1700
(66)	Trois mille quatre cent pieds Thimothé Sabille h ^e Soixante-sept	3400
(67)	Trois mille quatre cent pieds La corporation du Village St Louis du Mile-Ind	3400
(68)	h ^e 68 - Six-sept cent pieds Le même h ^e Soixante-huit	1700
(69)	Six sept cent pieds Le même h ^e Soixante-neuf	1700
(70)	Trois mille quatre cent pieds Joseph Bilanger fil h ^e Soixante-dix	3400
(71)	Trois mille quatre cent pieds Le Acite de la Providence h ^e Soixante-dix	3400
(72)	Trois mille quatre cent pieds Pierre B. Desroches h ^e Soixante-treize	3400
(73)	Trois mille quatre cent pieds Joseph Robin Lapointe h ^e Quatre-vingt-dix	3400
(74)	Cinq mille huit cent quatre-vingt-huit Maximilien Lebeau h ^e Quatre-vingt-dix	5889
(75)	Trois mille quatre-vingt-un pieds Léon Leblanc h ^e Quatre-vingt-treize	3081
(76)	Trois mille cent cinquante-huit pieds Joseph Poirier fil h ^e Quatre-vingt-quatorze	3159
(77)	Quinze cent vingt et un pieds J. L. Desjardins h ^e Quatre-vingt-quinze	1521
(78)	Quinze cent Soixante pieds Armand Beauchamp h ^e Quatre-vingt-dix	1560
(79)	Trois mille quatre-vingt-un pieds	3081

	Edmond Delorme h ^o Quatre-vingt-dix-sept	
(97)	Quatre mille cent quatre-vingt pieds D ^r Jean Delorme h ^o Quatre-vingt-dix-huit	2134
(98)	Trois mille cent quatre-vingt-dix-huit pieds Alphonse Gauthier h ^o Quatre-vingt-dix-neuf	3198
(99)	Trois mille cent vingt pieds Joseph Robin Lapointe h ^o Cent	3120
(100)	Trois mille cent cinquante-neuf pieds G. Gaucneau h ^o Cent-un	3159
(101)	Trois mille quatre-vingt-un pieds Monted Beauchamp h ^o Cent-deux	3081
(102)	Trois mille cent cinquante-neuf pieds Juffli Dubois h ^o Cent-trois	3159
(103)	Trois mille cent quatre-vingt-dix-neuf pieds D ^r Coustans D ^r Dubois h ^o Cent-quatre	6996
(104)	Sept mille quatre-vingt-quatre pieds Edmond Guilbouch h ^o Cent-cinq	7084
(105)	Trois mille quatre-vingt-un pieds D ^r Alvide Lapierre h ^o Cent-six	3081
(106)	Trois mille quatre-vingt-un pieds Joseph Guilbouch h ^o Cent-sept	3081
(107)	Trois mille cent cinquante-neuf pieds Geste Bourgain h ^o Cent-huit	3159
(108)	Trois mille cent vingt pieds J. Galarnaud h ^o Cent-vingt	3120
(109)	Trois mille cent vingt pieds Pierre Doucet h ^o Cent-vingt	3120
(110)	Mille quatre-vingt-dix-neuf pieds D ^r L. Jasi h ^o Cent-vingt	1098
(111)	Dix-neuf cent quatre-vingt-neuf Antoine Leclair h ^o Cent-vingt-neuf	1989
(112)	Deux mille cinq cent trente-cinq Bernides Villeneuve h ^o Cent-trente	2535
(113)	Deux mille quatre cent cinquante-sept pieds La Société de C. M. des Artisans h ^o Cent-quatre-vingt	2457
(114)	Deux mille quatre cent cinquante-sept pieds La Compagnie de St-Jacques h ^o Cent-vingt	2457
(115)	Trois mille cent quatre-vingt-dix-huit pieds	3198

15

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

	Louis Bourdon h ^e cent dix		
(106)	Deux mille neuf cent soixante-quatre pieds Césaire Leclair h ^e cent dix-sept	2964	
(107)	Trois mille cinq cent dix pieds Maximilien Dognais h ^e cent dix-huit	3510	
(108)	Deux mille neuf cent soixante-quatre pieds Pierre Beaubien h ^e cent dix-sept	3964	
+	(109)	Huit mille huit cent quatre-vingt	8814
	Isaïe Leflauc h ^e cent dix-huit		
(121)	Deux mille dix cent vingt pieds Edmond Poirier h ^e cent dix-neuf	2620	
(122)	Deux mille quatre cent cinquante-six pieds François Leclair h ^e cent dix-neuf	2456	
(123)	Trois mille soixante et un pieds Le même h ^e cent dix-neuf	3061	
(124)	Trois mille cent pieds Albert Poirier h ^e cent dix-neuf	3100	
(125)	Trois mille cent pieds R. L. Collette h ^e cent dix-neuf	3100	
(126)	Quing cent quatre-vingt-neuf pieds Césaire Leclair p ^e h ^e cent dix-neuf	1589	
(127)	Deux cent soixante-six pieds François Leclair h ^e cent dix-neuf	1666	
(128)	Trois mille cent quatre-vingt-dix-huit pieds Ferdinand Collette h ^e cent dix-neuf	3198	
(128)	Trois mille deux cent cinquante-cinq pieds La b ^e de l'at & b ^e de l'at h ^e cent dix-neuf	3255	
(129)	Trois mille dix-neuf pieds Simeon Beaubien h ^e cent dix-neuf	3023	
+	(130)	Six-huit mille pieds (sub: 1. 2. 3. 4. 5. 6. 10. 15)	18071
	Joseph Guilbault sub: 7. 130		
	Quing cent pieds	1500	
	D ^e Almide Lapierre sub p ^e 7. 130		
	Quing cent pieds	1500	
	Isaïe Leflauc sub: p ^e 8. 130		
	Trois mille pieds	3000	
	Pierre Beaubien sub: 9. 10. 11. 12 p ^e 130		
	Deux mille pieds	12000	

Fr.

15

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

	Francis Fortin p ^{te} h ^o cent trente-un		
(130)	Trois mille pieds F. L. Boyere	3000	
(131)	Trois mille pieds Société de C ^{tes} Canadienne de Montréal	3000	
(132)	Trois mille pieds Société de C ^{tes} St. de Antiana	3000	
(133)	Trois mille pieds Pierre Beaubien	3000	
+	(134)	Trois mille pieds Edouard Salomon	3000
(135)	Trois mille pieds Edouard Beauchamp h ^o cent trente-deux	3000	
(136)	Trois mille pieds Jm. Pivier fil partie h ^o cent trente-trois	3000	
(137)	Trois mille pieds Société de C ^{tes} C. de Montréal	3000	
(138)	Trois mille pieds Daniel Buttes failli & James Courch. St. Hubert Syndics p ^{te} h ^o cent trente-trois	3000	
(139)	Six mille pieds Theodore Lefebvre h ^o cent trente-huit	6000	
(140)	Imp. cent mille cinquante-trois pieds George Amist p ^{te} h ^o cent quarante	39053	
(141)	Six mille cinq cent cinquante-huit pieds J. A. Maucan p ^{te} cent quarante	6558	
(142)	Six mille cinq cent cinquante-huit pieds Francis Falardeau h ^o cent quarante-un	6558	
(143)	Six mille huit cent soixante-deux pieds Guadagny & al h ^o cent quarante-deux	6862	
(144)	Six mille huit cent soixante-deux pieds Charles Corheil h ^o cent quarante-trois	6862	
(145)	Treize mille cinq cent soixante-neuf pieds Martin Poller h ^o cent quarante-quatre	13572	
(146)	Six mille sept cent dix pieds Arthur Longpre h ^o cent quarante-cinq	6710	
(147)	Sept mille quinze pieds	7015	

Edouard

	Edouard Seloume h ^o deux quarante-six	
(100)	Sept mille quinze pieds	7015
	Clair de Bonand h ^o deux quarante-sept	
(107)	Trois mille trois cent soixante-quinze pieds	3375
	Charles Bonand h ^o deux quarante-huit	
(108)	Trois mille trois cent soixante-quinze pieds	3375
	John Dooley h ^o deux quarante-neuf	
(109)	Trois mille pieds	3000
	Edouard Seloume h ^o deux cinquante	
(100)	Six mille sept cent cinquante pieds	6750
	M ^{re} A. Grosvil h ^o deux cinquante-un	
(101)	Deux mille huit cent quatre	4802
	Clair de Bonand p ^{te} h ^o deux cinquante-deux	
(102)	Sept mille quinze pieds	7015
	D ^r M. Steinberg p ^{te} h ^o deux cinquante-trois	
(102)	Sept mille quinze pieds	7015
	D ^r J ^r . Lamonde h ^o deux cinquante-quatre	
(100)	Six mille huit cent soixante-deux pieds	6862
	D ^r J. B. Lapina h ^o deux cinquante-cinq	
(100)	Six mille cent pieds	6100
	A. J. Gura h ^o deux cinquante-six	
(105)	Deux mille neuf cent soixante-deux pieds	12962
	Joseph Racette h ^o deux cinquante-sept	
(106)	Cinq mille sept cent dix-huit pieds	5719
	Edouard Spelding h ^o deux cinquante-huit	
(107)	Deux mille huit cent quatre-vingt-douze pieds	11892
	The French & Co h ^o deux cinquante-neuf	
(108)	Deux mille neuf cent soixante-trois	16972
	Succ ^r J ^r . Belair h ^o deux cinquante-dix	
(109)	Sept-huit mille quatre-vingt-quatre pieds	28034
	Succ ^r Provencher h ^o deux soixante	
(106)	Deux mille quatre-vingt-quatorze pieds	11094
	J. B ^e Michaud sub 23-167	
	Six mille pieds	6000
	D. W. Brunsh & al sub 22-167	
	Trois mille pieds	3000
	Montreal Loan & Mortgage Co sub 20.21.19.18-167	
	Deux mille pieds	12000

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Joseph Fournier sub: 17 de 167	3000
Trois mille pieds	
Michel Laurent sub: 16 de 167	3000
Trois mille pieds	
G. A. Grolez sub: 14.15 de 167	6000
Six mille pieds	
S. Rivard sub: 13 de 167	3000
Trois mille pieds	
J. W. Bussels sub: 11.12 de 167	6000
Six mille pieds	
M. Elmira Lapine & Laura Honanck	
sub: 9.10 de 167	Six mille pieds
6000	
J. B. Michaud sub: 7.8 de 167	Six mille pieds
6000	
Edouard Guilbault sub: 5-6 de 167	Six mille pieds
6000	
J. B. Michaud sub: 2.3.4 de 167	neuf mille pieds
9000	
Atwell King sub: 1 de 167	Trois mille pieds
3000	
Pine Beaubien ^{ste} h ^o 137	
neuf cent quarante mille pieds	90000
Richard Rogers ^{ste} h ^o 137	Trois mille pieds
3000	

alinéa

Dans la Municipalité de la Côte St Louis

D. W. Brunet & al sub: 2.4 de 167	
Deux mille neuf cent cinquante-quatre pieds	2950
Frs. Prageau sub: 25 de 167	
Deux mille Six cent vingt-cinq pieds	2625
Frs. Gch. Dillennus sub: 26.31 de 167	
Cinq mille deux cent cinquante pieds	5250
Succ: H. Nouveau sub: 27 de 167	
Deux mille Six cent vingt-cinq pieds	2625
Louis Desjardins sub: 28 de 167	
Deux mille Six cent vingt-cinq pieds	2625
D. W. Brunet & al sub: 29.30.37.38.39.40	
41.42.43.44.45.46.47.48. de 167	
Sept. Six mille sept cent cinquante pieds	36750
Michel Laurent sub: 32 de 167	
Deux mille Six cent vingt-cinq	2625
G. A. Grolez sub: 33.34 de 167	
Cinq mille deux cent cinquante pieds	5250
S. Rivard sub: 35.36 de 167	
Cinq mille deux cent cinquante pieds	5250

Atwell

P228/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Atirell King Sub: 49.50.51 de 167	
Sept mille huit cent soixante-quinze pieds	7875
J. L. Séguin h ^o : deux quateringt-trois-Sept	
deux cinq mille pieds	10500
Damas Lecleir h ^o : 6.5.2 de 162 A	
Cinq mille quarante pieds.	5040
J. G. Guimond h ^o : 225.226..... de 162	
Trente cinq mille sept cent pieds	35700
J. B. Richer h ^o : 242.243 de 162	
Huit mille quatre cent pieds	8400
Vikalin Pauze h ^o : 3.2. Sub: de 162	
Quatre mille deux cent pieds	4200
Montreal Loaux M. 62 h ^o : 220.221.222 de 162	
Trente cinq mille sept cent pieds	35700
A. J. Lightall h ^o : 217.216 de 162	
Quatre mille deux cent pieds	4200
Louis Deslaurins h ^o : 214.215 de 162	
Quatre mille deux cent pieds	4200
D. Q. Bragan h ^o : 210.212 de 162	
Quatre mille deux cent pieds	4200
C. Leprie h ^o : 209.210 de 162	
Quatre mille deux cent pieds	4200
H. Bourjoir h ^o : 208.207 de 162	
Quatre mille deux cent pieds	4200
J. P. Landry h ^o : 206.205.204.203 de 162	
Huit mille quatre cent pieds	8400
J. Mercier h ^o : 200.199 de 162	
Quatre mille deux cent pieds	4200
James Holley h ^o : 157 de 162	
Deux mille cent pieds	2100
Peter Rowan h ^o : 186 de 162	
Deux mille cent pieds	2100
Montreal Loaux M. 62 (43) Quarante-trois lots,	
Rue Rivard, Soixante-six mille deux cent vingt	
pieds	66220
Mr. Nicotte h ^o : 170.169.168 de 162	
Quatre mille six cent vingt pieds	4620

J. J.

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

20

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

J. J. Beauchamp h ^o 161. 160 de 162	
Trois mille quatre-vingt pieds	3080
P. Penon h ^o 157 de 162	
Quinze cent quarante pieds	1540
A. Judel h ^o 153... de 162	
Six mille cent soixante pieds	6160
J. Mercier h ^o 154. 153 de 162	
Trois mille quatre-vingt pieds	3080
J. B. Vermatte h ^o 139... de 162	
Quatre mille six cent vingt pieds	4620
Mazars Dupont h ^o 136... de 162	
Quatre mille six cent vingt pieds	4620
A. S ^t . Jean h ^o 116 de 162	
Quinze cent quarante pieds	1540
A. Peneau h ^o 115. 114 de 162	
Trois mille quatre-vingt pieds	3080
A. B. Arsenyev h ^o 111. 110 de 162	
Trois mille quatre-vingt pieds	3080
J. Foster h ^o 109. 108 de 162	
Trois mille quatre-vingt	3080
Société de bons Américains h ^o 107. 106. 105. 104	
103. 102 de 162. neuf mille deux cent quarante pieds	9240
Montcalm Coeur de la h ^o 100. 101. 99. 98. 97. 96. 95	
de 162. Six mille sept cent quatre-vingt	10780
La main h ^o 93. 92. 88. 83. 81. 80. 79. 78. 77. 73	
72. 71. 70. 69. 68. 67. 66. 65. 64. 60. 59. 58. 63. 62. 61.	
57. 55. 54. 53. 52. 51. 50. 49. 47. 46. 45. 42. 41. 40	
39. 36. 35. 34. 30. 29. 26. 25. 24. 23. 15. 14. 13. 22	
21. 20. 11. 10. 9. 8. 7. 6. 5. 4. 3. 2. 1 de la sub: 162	
deux six mille cinq cent cinquante pieds	110550
J. A. Dorel h ^o 91 de 162	
Six cent cinquante pieds	1650
D. Dion h ^o 90. 87. 86 de la sub: 162	
Quatre mille neuf cent cinquante pieds	4950
C. M. R. Prouneau h ^o 89 de la sub: 162	
Six cent cinquante pieds	1650
J. P. Beauchamp h ^o 84. 83 de la sub: 162	
Trois mille trois cent pieds	3300

J. B. Hu

211

J. B. Hu h ^o 44. 33 de la sub: 162	
Trois mille Trois cent pieds	3300
Euclides Pomeau h ^o 356 de la sub: 162	
Six cent cinquante pieds	1650
Amis Martin h ^o 44. 43 sub: 162	
Trois mille Trois cent pieds	3300
Yphraem Verijoy h ^o 37. 38 sub: 162	
Trois mille Trois cent pieds	3300
S. Joly h ^o 33. 32. 31 sub: 162	
Quatre mille neuf cent cinquante pieds	4950
S. Waters h ^o 27. 28 sub: 162	
Trois mille Trois cent pieds	3300
S. Schyambotte h ^o 17 sub: 162	
Six cent cinquante pieds	1650
Maurice Labelle h ^o 16 sub: 162	
Six cent cinquante pieds	1650
Theodore Lefebvre h ^o 161	
Six mille cent pieds	16100
Theodore Lefebvre h ^o 161	
Trois mille neuf cent cinq pieds	13905
S ^r Mary Smith h ^o 165	
Quatre-mil sept cent mille Six cent pieds	81600
Jean M. Guethier h ^o 46. 47 sub: 165	
Trois mille cinq cent pieds	3500
S. L. Cassidy h ^o 160	
Trente et un mille trois cent cinquante pieds	31350
Cyprien Rivet h ^o 46. 45 sub: 324	
Trois mille Trois cent pieds	3300
Louis Frigon h ^o 44. 43 sub: 324	
Trois mille deux cent pieds	13200
J. B. Vinet h ^o 42. 41	"
Trois mille Trois cent pieds	3300
John Leslie h ^o 40	"
Six cent cinquante pieds	1650
Alkanase Frigon h ^o 39	"
Six cent cinquante pieds	1650
Stienne Pomeau h ^o 38. 37	"
Trois mille Trois cent pieds	3300

P228/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

22

John Lidstone h ^o 36 sub: 324	
Seize cent cinquante pieds	1650
John Palmer h ^o 35.34 "	
Trois mille trois cent pieds	3300
John Menis h ^o 33.32.31.22.20.20 sub: 324	
Neuf mille neuf cents pieds	9900
Henri Fuzon h ^o 19.20 sub: 324	
Huit mille deux cent cinquante pieds	8250
Hector Fuzon h ^o 14.15 sub: 324	
Huit mille deux cent cinquante pieds	8250
Pierre Fuzon Neuf mille deux cents pieds	9200
Dans la Municipalité du Village St. Jean Baptiste	
Sybilie Lerois h ^o 181.184.185.188	
vingt mille quatre cent quatre-vingt quatre pieds	21484
Frs. Lohaus h ^o 182. Neuf cent quarante quatre pieds	1344
Prosper Leduc h ^o 183	
Si mille huit cent cinquante-huit pieds	6858
Damae Leduc h ^o 186.187	
Trois mille deux cent quatre-vingt dix pieds	3190
Aurilia St. Vincent 9 ^o Fr. Leclerc h ^o 189	
Si-huit cent pieds	1800
La Compagnie de Trois et Trois Frères h ^o 190	
Seize cent cinquante pieds	1650
Comp. Chanon h ^o 191	
Seize cent cinquante pieds	1650
Paul Chartrand p ^{re} succ. h ^o 192	
Si-huit cent pieds	1800
Louis Chartrand h ^o 193.197	
Si mille neuf cent quatre-vingt quatre pieds	6984
St. G. Guedlach h ^o 194	
Si mille neuf cent quatre pieds	2904
Edouard Lionais h ^o 195	
Seize cent dix-sept pieds	1617
Ant: Desnoyes h ^o 196	
Si-sept cent quatre-vingt deux pieds	1782
James Cunningham h ^o 199	
Si-huit cent trente-six pieds	1836

La Société

P228/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

La Société de C. M. des Artisans h ^o 198	
Dix-huit cent trente-six pieds	1836
La même h ^o 200	
Trois mille trois cent soixante-six pieds	3366
Marie Goyard h ^o 201	
Sept cent six. sept pieds	1617
Clément Quimet h ^o 201	
Sept cent dix-sept pieds	1617
Edouard Simon h ^o 202	
Trois mille cent soixante-huit pieds	3168
Ed. Laroche cor. partie h ^o 203	
Deux mille trois cent quarante-un pieds	2341
La Compagnie de Rich & Louis Focier partie h ^o 203	
Deux mille trois cent quarante-un pieds	2341
M. G. Gaudry partie h ^o 203	
Deux mille trois cent quarante-un pieds	2341
Alfred Brunet partie h ^o 203	
Mille pieds	1000
Pierre Laroche h ^o 204	
Deux mille deux cent quarante pieds	2240
L. R. Drapeau h ^o 205	
Deux mille soixante pieds	2060
J. P. Marion cor h ^o 206. 207	
vingt mille sept cent pieds	5700
Makilde St. Vincent P ^o A. Katala h ^o 208	
Quatorze cent quarante pieds	1440
Joseph Courtois h ^o 209	
Sept cent cinquante-cinq pieds	1355
Pierre St. Vincent h ^o 210	
Quatorze cent cinquante-six pieds	1456
Michel Berjon h ^o 211	
Quatorze cent cinquante-six pieds	1456
A. P. V. Vilbow h ^o 212	
Quatorze cent huit pieds	1408
Maxime Quimet h ^o 213	
Quatorze cent quatre-vingt quinze pieds	1495
Emma Gillet St. E. Fautou h ^o 214	
Deux mille quatre-vingt pieds	2080
La Société de C. M. des Artisans h ^o 215	
Quatorze cent vingt pieds	1420

Filia

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

24

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Fili Godmaine h ^o 216	
Seize cent quatre-vingt-sept pieds	1387
Julien St. Vincent h ^o 217	
Seize cent soixante-seize pieds	1376
Adolphe Huet h ^o 218	
Deux mille cent soixante-trois-huit pieds	2178
J. B. Vallie h ^o 219	
Seize cent quatre-vingt-dix-sept pieds	1397
Elie Bonay h ^o 220	
Quatorze cent vingt-cinq pieds	1424
J. O. Villeneuve h ^o 221	
Quatorze cent huit pieds	1408
Camille Perillard h ^o 222	
Quatorze cent trente pieds	1430
J. Jobin h ^o 223	
Quatorze cent soixante-deux pieds	1462
La Société de S. M. des Artisans h ^o 224	
Seize cent soixante-et-seize pieds	1376
Jacq. Champagne h ^o 225	
Quatorze cent huit pieds	1408
La Compagnie de S. M. des Artisans h ^o 226	
Quatorze cent trente pieds	1430
Robert Monat h ^o 227	
Deux mille huit cent vingt-sept pieds	2827
La Société de S. M. des Artisans h ^o 228	
Quatorze cent huit pieds	1408
Jean Gagnon h ^o 229	
Quatorze cent huit pieds	1408
Jacq. Godmaine h ^o 230	
Quatorze cent trente pieds	1430
Jean Guenette h ^o 231	
Quatorze cent soixante-deux pieds	1462
Jacq. Godmaine h ^o 232	
Deux mille cent onze pieds	2112
Sivone Legault h ^o 233	
Deux mille quatre-vingt pieds	2080
Héritier G. Lamer h ^o 234	
Quatorze cent neuf pieds	1409

La Société

25

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

La Société de b. M. des Artisans h ^o 235	
Quatorze cent trente pieds	1430
La Société de b ^l ^m Métropolitaine h ^o 236	
Quatorze cent quarante pieds	1440
Virome Leuompt h ^o 237	
Quatorze cent huit pieds	1408
Jean B ^e Doute h ^o 238	
Quatorze cent trente pieds	1430
Alfred Gauzon h ^o 239	
Quatorze cent trente pieds	1430
La Société de b ^l ^m Montarville h ^o 240	
Quatorze cent quarante pieds	1440
Pierre Murray h ^o 240	
Douze cent quatre vingt pieds	1280
Musime Ducharme h ^o 242	
Quatorze cent trente pieds	1430
Joseph Rogue h ^o 243	
Quatorze cent soixante-trois pieds	1462
Hyacinthe Ledmaine h ^o 244	
Quatorze cent huit pieds	1408
Obilon Varnier h ^o 245	
Quatorze cent quarante pieds	1440
J. A. M. Lapierre b ^o h ^o 246	
Treize cent quatre-vingt-trois sept pieds	1397
J. A. M. Lapierre b ^o h ^o 247	
Quatorze cent trente pieds	1430
J. O. Villeneuve b ^o h ^o 248	
Treize cent soixante-seize pieds	1376
La Société de b ^l ^m Montarville h ^o 249	
Treize cent soixante-seize pieds	1376
La même h ^o 250	
Quatorze cent soixante-dix pieds	1462
Abraham Meunier h ^o 251	
Deux mille Sept cent quatre-vingt-douze pieds	2792
J. B ^e Laford h ^o 252	
Deux mille huit cent seize pieds	2816
La Compagnie de b ^l ^m à b ^l ^m Frasier h ^o 253	
Quatorze cent cinquante-cinque pieds	1456

Paul

26

Paul Chartrand fils h ^o 254	Quatorze cent cinquante-six pieds	1456
Aug. Villeneuve h ^o 255	Quatorze cent quarante-neuf pieds	1449
Félic Germain h ^o 256	Quinze cent soixante et quatre pieds	1564
Paul Bernay h ^o 380	Neuf mille neuf cent huit pieds	9908
La Société de l'ouest: Jacques-Cartier h ^o 381	Trois mille deux cent quarante pieds	3240
Joséph Parizau h ^o 382, 383	Trois mille vingt pieds	10020
Paul Bernay h ^o 384	Trois mille deux cent soixante-trois	3272
Eugène Hébert h ^o 385	Trois mille deux cent quatre-vingt	3284
Sophie Beaujeu h ^o 387, 388 - p ^o 392	Trois mille huit cent pieds	6808
Ant. Fournier p ^o h ^o 392	Trois mille quatre cent soixante-deux	3462
Alphonse Raza h ^o 388	Quinze cent quatre-vingt-trois pieds	1593
V. O. Villeneuve h ^o 389	Quinze cent quatre-vingt-trois pieds	1593
Pierre Grant h ^o 390	Trois mille cent quatre-vingt-six	3186
L. Eugène Bourque h ^o So. Laurion h ^o 391	Trois mille cent quatre-vingt-huit	3188
Joséph Lefrançois p ^o h ^o 392	Deux mille trois cent pieds	2300
Jos. L. Vincent h ^o 393	Trois mille deux cent soixante-huit	3268
Robert Vallée h ^o 394	Trois mille deux cent cinquante-trois	3253
Jos. Laurion h ^o 395, 396	Trois mille trois cent vingt-sept	6327
Montcal Léon & M. L. h ^o 397, 399	Quinze mille neuf cent quatre-vingt-sept	15987

P28/B2,14

1
2
3
4
5
6
7
8

28

Garcie Jural n ^o 482. 483. 484	
Sept mille cinq cent quatre-vingt quatre pieds	17584
J. H. Abbottson n ^o 486	
Huit mille sept cent quatre-vingt deux pieds	8792
Succ: J. G. Baff n ^o 487	
Huit mille sept cent quatre-vingt deux pieds	8792
Alfred Carreau n ^o 488	
Sept mille six cent cinquante quatre pieds	7654
Piété Moratti n ^o 489	
Sept mille six cent cinquante quatre pieds	7654

Que les Travaux de ce canal ou cours d'eau de la Cité de Montréal courent sur l'Avenue Mouch-Royal & le Terrain Messure partie du Parc Mouch-Royal-quarante arpents. Cette partie de terrain n'est mesurée au présent et ne sera tenue avec dit Travaux qu'en autant qu'elle sera reconnue im-possible aux fins du présent Procès-verbal P. J. S. S.

Que les Travaux de ce canal ou cours d'eau soient faits & perfectionnés par les Municipalités du Village St. Jean Baptiste, du Village de la Cité St. Louis & du Village de St. Louis du Mile-End par leur.

Que le Souk couvert ou culvert pour traverser la Rue Caspère & communiquer avec la partie du cours d'eau de l'Avenue Mouch-Royal soit fait & perfectionné de quatre pieds sur trois pieds par la Compagnie des Chemins & Barrières, comme par le passé, et que au outre la dite Compagnie fasse un nouveau Souk couvert ou culvert depuis le coin ouest de la Rue Dauphines dans le Village St. Jean Baptiste jusqu'au dit cours d'eau afin d'ajuster la pente de la dite Avenue Mouch-Royal;

Tous les Travaux de Cours d'Eau et Souks ci-dessus seront achevés sous deux mois à dater de l'entrée en force & vigueur du dit Procès-verbal, sous la surveillance & le contrôle d'un officier Spécial nommé à cet effet par le dit conseil du Comté d' Hochelaga.

Ce cours d'eau sera, suivant l'Article 869 du Code Municipal, un cours d'eau de Comté.

Tous les frais pour parvenir à la confection du présent Procès-verbal sont: Frais de Rapport, Avis de Convocation d'Assemblée publique (10 tringins & vingt Copies

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

29

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

[Faint, illegible handwritten text on aged paper with a large tear on the right side.]

27 sept 1880

Spécifications des Ouvrages

à faire dans le brou d'eau de l'avenue M^{re} Royal
et près de paiement.

I^o Le brou d'eau sera commencé sur le milieu
de l'avenue M^{re} Royal à l'intersection de la Rue Berri
et sera continué ainsi jusqu'au brou d'eau de la Dalle
existante sur le Terrain Masson, soit une longueur de
1300 pieds plus ou moins.

De la surface actuelle du chemin de la dite Avenue le
brou d'eau sera creusé jusqu'à une profondeur de
6 pieds et plus s'il y a besoin pour procurer une débit
raisonnable aux eaux.

La largeur de l'ouvrage sera de 8 pieds.

De chaque côté du brou d'eau il sera fait un mur
en pierre sèche de 20 à 24 pouces d'épaisseur, bien liés,
sur 3 1/2 pieds de hauteur, les deux murs distants l'un
de l'autre de 3 1/2 pieds dans le bas et de 4 pieds dans le haut.
La base et le sommet de chaque mur seront recouverts
de pierres de fortes dimensions.

L'extrémité du canal sera étée bordée de chaque côté des
murs, c'est-à-dire, sur au moins leur épaisseur,
par des pierres épais et larges.

L'extrémité du canal sera creusée et bordée comme ailleurs.

Le brou d'eau sera couvert en morceaux de bois de bonne
qualité, partant au moins 6 pouces au petit bout et re-
-partant sur au moins 8 pieds de mur.

Les morceaux de bois seront étés bien joints ensemble.

II^o Le brou d'eau ainsi complété sera recouvert en
terre et en pierre bien foulée.

Le chemin de la dite Avenue M^{re} Royal sera réparé avec
la terre et la pierre qui pourront être de surplus.

S'il existait encore un surplus de terre, les corporations
du Village St-Jean Baptiste et du Village de la Côte St-Jacques
se chargeraient de l'enterrer à leurs frais.

III^o A l'endroit où le brou d'eau de l'avenue
M^{re} Royal tombe ou se décharge dans le brou d'eau de
la Dalle, ce dernier sera creusé à l'égout d'environ un pied

sur

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

sur une longueur d'un arpent, de manière à faciliter l'entrée des baux.

Il sera aussi posé sur le côté de la dite borne d'eau de la Dalk, vis-à-vis de la décharge du bourse d'eau de l'Arrière M^{re} Royal, un puits de forte dimension sur une étendue de 8 pieds en longueur et devant égaler la dite borne d'eau en épaisseur ou hauteur.

IV^o Le bourse d'eau existant actuellement sur l'Arrière M^{re} Royal, depuis son embouchure de la Rue Carrière jusqu'à son entrée sur la Rue St. Denis sera ouvert et le Bois en sera tiré. Puis ce bourse d'eau sera complètement rempli avec de l'eau. Tout le Bois ainsi tiré sera déposé sur les lieux et mis à la disposition des deux Corporations des Villages St. Jean Baptiste et Cote St. Louis.

V^o Aucune partie du canal ne sera recouverte en terre et en pierre avant d'en avoir reçu le consentement de l'Inspecteur des Travaux.

VI^o Au cas de la non-exécution d'aucune partie des ouvrages détaillés ci-dessus, l'Inspecteur des Travaux pourra, par un simple avis par écrit signifié à l'entrepreneur, à son domicile, déclarer le contrat à lui accordé, résilié.

Dans ce cas une somme de Dix pour cent sera retenue à l'entrepreneur pour compenser les dommages qu'il fera subir. Toute Balance d'argent lui revenant alors lui sera payée sous un mois.

VII^o L'entrepreneur ayant le contrat des ouvrages devra compléter tels ouvrages sous deux mois de la date de son contrat.

Avant de toucher aucune partie du prix de son contrat, Il devra avoir au moins complété une longueur de 300 pieds de canal dûment approuvé par l'Inspecteur. A chaque longueur de 300 pieds d'ouvrage complété, Il pourra avoir droit à paiement, moins une retenue de quinze pour cent.

Enfin après avoir parachevé tous les ouvrages précédemment mentionnés, l'entrepreneur laissera entre les mains du Surintendant Spécial du Bourse d'eau une

somme

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

une somme de deux cent piastres, laquelle lui sera
remboursée trois mois après date.

Le tout à la satisfaction de l'Inspecteur des Travaux
pubs bon à bon.

Village de Jean Baptiste 27 Septembre 1880

J. F. Fournier
Inspecteur
Spécial

Le Receveur de la Poste
de Jean B. par
de
de
de

P28/B2.14

1

2

3

4

5

6

7

8

27 Septembre 1880
0015

Spécification

des Ouvrages à faire

dans

la Cour de la Cour de

L'Arrière St. Royal

Il s'agit de faire faire les ouvrages indiqués ci-dessous
à l'Arrière St. Royal. Les ouvrages sont les suivants
à savoir : 1° la construction d'un mur de clôture
de 100 mètres de longueur et de 1 mètre de hauteur
sur le côté N. de la Cour. 2° la construction d'un mur
de 50 mètres de longueur et de 1 mètre de hauteur
sur le côté E. de la Cour. 3° la construction d'un mur
de 50 mètres de longueur et de 1 mètre de hauteur
sur le côté S. de la Cour. 4° la construction d'un mur
de 50 mètres de longueur et de 1 mètre de hauteur
sur le côté O. de la Cour.

P28/B2,14

1 2 3 4 5 6 7 8

28 Oct 1880

Repartition

des Travaux de Cours d'Eau sur l'Avenue
Mont-Royal, entre les Municipalités du Village
St-Jean-Baptiste et du Village de la
Côte St-Louis, dans le Comté d'Hochelaga
établie par un Procès-Verbal fait par Arrault
surintendant spécial, en date du dix-sept
Août dernier et homologué par le Conseil
Municipal du Comté d'Hochelaga, le
huit Septembre dernier.

Je soussigné, Pierre Arrault, surintendant
spécial, nommé par le Conseil Municipal
du Comté d'Hochelaga les neuf Juin et
neuf Juillet derniers, Expose: Que con-
formément au dit Procès-Verbal, les
Travaux de Cours d'Eau sur la dite
Avenue, Mont-Royal et le terrain Massee
entre les dites deux Municipalités seront
faits et exécutés à l'entreprise aux frais
de tous les Contribuables intéressés, et que
le coût des dits Travaux et des frais
de Procès-Verbal, Repartition et autres
sera reparti sur tous les Contribuables
intéressés, chacun en proportion de
l'étendue de terrain qu'il égoutte
dans le dit Cours d'Eau.

Que suivant Résolution du dit Conseil
Municipal du Comté d'Hochelaga, en date
du huit septembre dernier, des soumissions
furent demandées pour l'exécution des
dits travaux, et suivant Résolution du
dit Conseil en date du treize Octobre courant
les Travaux furent accordés au plus bas
soumissionnaire par le dit surintendant
spécial, savoir: à N. H. P. Grignon & Cie,
pour la somme de dix-huit cents piastres,
y compris certains travaux extra non-
mentionnés dans les spécifications des
dits ouvrages.

34

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

35

Que les frais mentionnés au dit Procès-Verbal, les frais pour et d'Homologation d'icelui, frais de Répartition et Avis publics et spéciaux, surveillance des Travaux etc, etc, s'élèvent à la somme de trois-cent quatre-vingt dix-sept piastres & demie formant une somme totale de deux mille cent quatre-vingt dix-sept piastres à répartir sur tous les Biens imposables égouttés par le dit Corps d'Eau.

Que l'étendue des dits terrains est suivant les informations prises et les Plans et Livres de Renvoi officiels de six millions

par cent et est comprise dans le dit contribution pour enri les puits, frais, man- uaire, dette

cent quatre-vingt dix-sept piastres - Que la Contribution qui doit être fournie par chacun des propriétaires ou occupants des dits terrains est de un trentième de cent par chaque pied carré de leur terrain égoutté par le dit Corps d'Eau. Une somme dénommée

En conséquence, le dit surintendant spécial fait et dresse la Répartition suivante conformément à l'article huit-cent quatorze et suivants du Code municipal de la Province de Québec.

art 814

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6

Noms des Propriétaires ou Occupants de Terrains & Ligne de Plan
 Étendue des Terrains en pieds
 Taxes par pied.

Dans le Village d'Outremont.

Delle Hall & D ^e Verrier No. 30	29	292809	97 60
" " " " " " " "	29	128950	46 98
Harrigan, Dennis	28	162000	54 00
McBall, Frank	28	26893	8 97
D ^e Gorman J.	27	188244	62 74
McNiver, Robert	26	34254	11 42
Maltby	25	62500	20 83
Bremner	24	20844	6 99
Barter G.	23	49350	16 45
McNiver R.	31	310716	103 57
Succesion A. Terrault	32	162000	54 00
Cimetière Mont-Royal	9	874368	291 46

Dans le Village de St-Louis du Mile-End.

Succesion G. Terrault No. 12	12	810000	270 00
E. G. Penney	13	166341	55 45+
Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu	15	220820	73 61+
Succ: S. G. Bagny	11	571000	190 00
D ^e P. Bourdon	48	3400	1 14+
Joseph Bastien	49	1700	57+
Jhs. Bastien	49A	1700	57
Edouard Leonard	50	3400	1 14
D ^e L. Brière	51	3400	1 14+
D ^e Joseph Guernon	52	3400	1 14+
La Société de St-M. de l'Assommoir	53	3400	1 14
M ^{rs} E. Picard	54	3400	1 14
Henri Gamache	55	3400	1 14
Michel Bilanger	56	3400	1 14
Yuffle, Cyr	57	3400	1 14+
A. Crevier	58	3400	1 14+
Paule Leblanc	59A	1700	57+
" "	59	1700	57+
Ovide Gauthier	60	2550	85+
A. Auger	60A	2550	85

36

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

		3220	
		3270	
Joseph Belanger, fils.	No. 61	3400	1 144
"	62	6800	2 274
"	63	1700	574
André Brunet	64	1700	57
Pierre David	65	1700	57
J. M. Belanger	66	3400	1 14
Ylimothe Labelle	67	3400	1 14
La Corporation du Village St. Louis. End	68	1700	574
"	69	1700	574
"	70	3400	1 144
Joseph Belanger, fils	71	3400	1 144
L'Aile de la Providence	72	3400	1 14
Pierre B. Deschamps	73	3400	1 14
Jos. Robin Lapointe	91	5889	1 974
Maximilien Lebeau	92	3081	1 034
Jean Leblanc	93	3159	1 064
Joseph Poirier fils	94	1521	574
H. R. Desjardins	95	1560	527
Armand Beauchamp	96	3081	1 034
Edouard Delorme	97	4134	1 384
Dr. Jean Delorme	98	3198	1 074
Alphonse Gauthier	99	3120	1 044
Jos. Robin Lapointe	100	3159	1 064
G. Gauvreau	101	3081	1 03
Montreal Loan & Mortgage Co.	102	3159	1 06
Yeffle Dubois	103	6996	2 33
Dr. Louitance St. Aubin	104	7084	2 374
Edouard Guilbault	105	3081	1 034
Dr. Almida Lapierre	106	3081	1 034
Joseph Guilbault	107	3159	1 06
Octave Bourgois	108	3120	1 044
Jacques Galerneau	109	3120	1 04
Pierre Doucet	110	1092	374
Mlle L. Gassé	111	1989	67
Ant. Ledaire	112	2585	85

37

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Leonidas Villeneuve	No. 113	2457	82+
Société de b ^{tion} M. des Artisans	114	2457	82
Compagnie de prêt & crédit Incien	115	3198	1 07+
Ls. Bourdon	116	2964	99
Cisaire Leclaire	117	3510	1 17
Maxime Dagenais	118	2964	99+
Pierre Beaubien	120	8814	2 99
Mrs. Leclaire	119	3198	1 07
Maie Leblanc	121	2620	88+
Edouard Potvin	122	2456	82
Mrs. Leclaire	123	3061	1 02
	124	3100	1 09
Albert Gohier	125	3100	1 04+
Louis B. Collette	126	1589	53+
Cisaire Leclaire jr.	127	1666	56
Ferdinand Collette	128	3255	1 09+
Compagnie de prêt & crédit Incien	129	3023	1 07+
Pierre Beaubien	130 subd.	18000	6 00
	12-3-4-5-6-10-75		
Jos. Guilbault	Subd. 130	1500	50
Dr. Almida Lapierre	" "	1500	50+
Maie Leblanc	" 8 "	3000	1 00+
Pierre Beaubien	" 9-10-11-12-13(00)	12000	4 00
Mrs. Fortin	Subd. 131	3000	1 00+
Dr. L. Briere	" "	3000	1 00+
Société de b ^{tion} Canadienne de Montréal	" "	3000	1 00+
Société de b ^{tion} M. des Artisans	" "	3000	1 00+
Pierre Beaubien	" "	3000	1 00
Edouard Delorme	" "	3000	1 00+
Armand Beauchamp	132	3000	1 00+
Joseph Poizier, fils	Subd. 133	3000	1 00+
Société de b ^{tion} M. des Artisans	" "	3000	1 00+
Daniel Butters, faillit & James Court	" "		
St James M ^c Intosh Syndics.	Subd. 133	6000	2 00
Theodore Lefebvre	139	29053	9 69

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

39

George Amiot	140	6558	2 19
J. A. Manseau	"	6558	2 19
Mrs. Galardau	141	6862	2 29+
Gradinge & al.	142	6862	2 29-
Charles Corbeil	143	13572	4 53
Martin Pollet	144	6710	2 24+
Arthur Longpre	145	7015	2 34+
Edouard Delorme	146	7015	2 34+
Léandre Renaud	147	3375	1 13+
Chs. Renaud	148	3375	1 13+
John Dooly	149	3000	1 00+
Edouard Delorme	150	6750	2 25+
Dr. A. Goodoil	151	4804	1 61+
Léandre Renaud	152	7015	2 34+
Dr. Th. Steinberg	"	7015	2 34+
Dr. J. Lanouche	153	6862	2 29+
Dr. J. B. Lapiere	154	6100	2 04+
A. J. Rivest	155	12962	4 32+
Jos. Racette	156	5719	1 91
Edouard Spalding	157	11872	3 97
Trust Loan Co. of Canada	158	16972	5 66+
Succuim Jos. Belair	159	28034	9 35+
Succuim Provencher	166	11094	3 70+
J. B. Michaud	8-23-167	6000	2 00
D. W. Brunet & al.	" 22-167	3000	1 00+
Montreal Loan & Mortgage Co.	2.12.19.18-167	12000	4 00
Joseph Guimier	17-167	3000	1 00+
Michel Laurent	16-167	3000	1 00
G. A. Drolet	14.15-167	6000	2 00
Sévère Rivard	13-167	3000	1 00
Th. W. Bussell	11.12-167	6000	2 00
Dr. Almida Lapiere & L. Hémault	9.10-167	6000	2 00+
J. B. Michaud	7.8-167	6000	2 00
Edouard Guilbault	5.6-167	6000	2 00+
J. B. Michaud	2.3.4-167	9000	3 00+

P28/B2.14

1
2

Atwell King	St. 1 -	167	3000	1 00
Pierre Beaudin	St. 137		94000	313 33
Richard Rogers	"	137	3000	1 00
Dans le Village de la Côte St Louis				
D. W. Brunet & al	Sub. 24 -	167	2954	99
Mrs. Brazeau	" 25 -	167	2625	88
Jos. O. Villeneuve	" 26.31 -	167	5250	1 75
Succesion H. Moreau	" 27 -	167	2625	88
Louis Desjardins	" 28 -	167	2625	88
D. W. Brunet & al.	" 29.30.37.38.39.			
	40.41.42.43.44.45.			
	46.47.48 de	167	36750	12 25
Michel Laurent	Sub. 32 -	167	2625	88
G. A. Drole	" 33.34 -	167	5250	1 75
S. Rivard	" 35.36 -	167	5250	1 75
Atwell King	" 49.50.51 -	167	7875	2 63
G. R. Deom		197	10500	35 00
Damae Leclaire	Sub. 6.5.4 de	162A	5040	1 68
J. G. Guimond	" 226 Pal. -	162A	35700	11 90
J. B. Richer	" 242.243 -	162A	8400	2 80
Vitalien Pouze	" 3.2 -	162A	4200	1 40
Montreal Loan & Mortgage Co.	" 220.221 d. -	162	35700	11 90
	" 222 Pal. -	162		
A. G. Lighthall	" 217.216 -	162	4200	1 40
Louis Delauriers	" 214.215 -	162	4200	1 40
Dr. A. Brazeau	" 211.212 -	162	4200	1 40
E. Lafoie	" 209.210 -	162	4200	1 40
H. Bourgoin	" 208.207 -	162	4200	1 40
J. P. Landry	" 206 Pal. -	162	8400	2 80
G. Mercier	" 200 Pal. -	162	4200	1 40
James Skelly	" 187 -	162	2100	70
Peter Rowan	" 186 -	162	2100	70
Montreal Loan & Mortgage Co.	" 43 lots -	162	66220	22 07
G. Sicotte	" 170 Pal. -	162	4620	1 54

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

J. P. Beauchamp	Sub. 161.060 - 162	3080	1 03
P. Perron	" 159 - 162	1540	52
A. Gruel	" 150 ⁸ al. - 162	6160	2 06
G. Mercier	" 154 ⁷ al. - 162	3080	1 03
F. B ^{te} Vermette	" 139 ⁸ al. - 162	4620	1 54
May. Dufort	" 136 ⁸ al. - 162	4620	1 54
A. St. Jean	" 116 - 162	1540	52
H. Perrault	" 115 ⁷ al. - 162	3080	1 03
A. B. Desnoyers	" 111.110 - 162	3080	1 03
G. Gaster	" 109.108 - 162	3080	1 03
Société de l'Église Montmarie	" 107 ⁷ al. - 162	9240	3 08
Montreal Loan & M. Co	" 101.99.98.97	10780	3 61
"	" 96.95 ⁷ al. - 162	110550	36 85
J. A. Dorval	" 91 - 162	1650	55
D. Dorion	" 90 ⁷ al. - 162	4950	1 65
G. M. R. Prouveau	" 39 - 162	1650	55
J. P. Beauchamp	" 85.74 - 162	3300	1 10
J. B. Côté	" 84.83 - 162	3300	1 10
Euclide Perrault	" 56 - 162	1650	0 55
Amédée Martin	" 44.43 - 162	3300	1 10
Ephrem Garipey	" 37.38 - 162	3300	1 10
G. Jayer	" 33 ⁷ al. - 162	4950	1 65
L. Waters	" 27.28 - 162	3300	1 10
L. De Mandette	" 17 - 162	1650	55
Maurice Labelle	" 16 - 162	1650	55
Theodule Lefebvre	161	16100	5 36
"	160	13905	4 64
De Mary Smith	165	81600	27 20
Isaie St. Gauthier	St. 46.47 - 165	3500	1 11
J. L. Cassidy	160	31350	10 45
Cyprien Rivet	" 46.45 - 324	3300	1 10
Louis Grignon	" 44.43 - 324	13200	4 40
F. B ^{te} Pipret	" 42.41 - 324	3300	1 10
Henry Leslie	" 40 - 324	1650	55
Thomas Grignon	" 39 - 324	1650	55

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

42

Etienne Perrault	#38.37-324	3300	1 10
John Lidstone	..36 - 324	1650	55
John Palmer	..35.34-324	3300	1 10
John Morris	..35 ^d al.-324	9900	3 30
Henri Frigon	..198 al.-324	8250	2 75
Hubert Frigon	..147 al.-324	8250	2 75
Pierre Frigon	.. — 324	13200	4 40
Dans le Village St. Jean Baptiste.			
Lequille Gervais	181.184.185.188	21484	7 16
Mrs. Leblanc	182	1344	45
Prosper Leduc	183	6858	2 29
Damian Leclair	186.187	3190	1 07
Dr. Rochbrun	189	1800	60
Compagnie de fret & brich. Financ	190	1650	55
George Charon	191	1650	55
Paul Chartrand, pere.	192	1800	60
Ls. Chartrand	193.197	6984	2 33
Dr. A. Gundlach	194	2904	97
Edouard Limais	195	1617	54
Ant. Desnoyers	196	1782	60
James Cunningham	199	1836	62
Societe de l'Union M. des Artisans	198	1836	62
	200	3366	1 13
Marie Legault	1/2 201	1617	54
Lionel Quimet	1/2 201	1617	54
Edouard Limais	202	3168	1 06
Ed. Lareau	1/2 203	2341	78
Compagnie de fret & brich. Financ	" 203	2341	78
H. G. Gaudry	" 203	2341	78
Alfred Brunet	" 203	1000	34
Pierre Larois	204	2240	75
L. A. Drapeau	205	2060	69
Jean P. Marois	206.207	5700	1 90
Dr. A. Ratelle	208	1440	48

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

43

Adolphe Courso	209	1355	46
Pierre St Vincent	210	1456	49
Michel Bergeron	211	1456	49
A. D. V. Vilbon	212	1408	47
Magloire Quimel	213	1495	50
Dr Ed. Gauteau	214	2080	30
Société de b ^{tr} M. des Artisans	215	1429	45
Yélix Godmaire	216	1387	47
Julien St Vincent	217	1376	46
Adolphe Huot	218	2178	73
S. Bte Vallée	219	1397	47
Ché Lemay	220	1424	48
J. O. Villeneuve	221	1408	47
Camille Périllard	222	1430	48
J. Jobin	223	1462	49
Société de b ^{tr} M. des Artisans	224	1376	46
Isaie Champagne	225	1408	47
Compagnie de Pub. & Distrib. Forcés	226	1430	48
Robert Groulx	227	2827	95
Société de b ^{tr} M. des Artisans	228	1408	47
Jean Gagnon	229	1408	47
Joseph Godmaire	230	1430	48
Jean Guinette	231	1462	49
Joseph Godmaire	232	2112	66
Hydore Legault	233	2080	30
Héritiers E. Lemire	234	1409	47
Société de b ^{tr} M. des Artisans	235	1430	48
Société de b ^{tr} Métropolitaine	236	1440	48
Serome Leconte	237	1408	47
S. Bte Dautré	238	1430	48
Alfred Lauson	239	1430	48
Société de b ^{tr} Montarville	240	1440	48
Pierre Murray	241	1280	43
Arissime Ducharme	242	1430	48
Joseph Hoque	243	1462	49

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Ayacinthe Godmaire	244	1408	47
Odilon Vannier	245	1440	48
S. A. M. Lapierre	246	1397	47
	247	1430	48
J. O. Villeneuve	248	1376	46
Société de b ^{ton} Montarville	249	1376	46
	250	1462	49
Abraham Noeunier	251	2792	93
J. B ^{te} Gafard	252	2816	94
Compagnie de prêt & crédit Foncier	253	1456	49
Paul Chartrand, fils.	254	1456	49
Aug. Villeneuve	255	1449	49
Yelise Godmaire	256	1564	53
Paul Lemay	380	9908	331
Société de b ^{ton} Jacques-Cartier	381	3240	105
Joseph Parizeau	382-383	10020	334
Paul Lemay	384	3272	110
Eugène Hébert	385	3234	105
Sophie Beaupré	387-388	6800	227
Ant. Gournier	392	3462	116
Alphonse Pazzo	388	1593	54
J. O. Villeneuve	389	1593	54
Pierre Gravel	390	3186	107
Euphémie Bourque, V ^{ce} J. Guernon	391	3138	105
Joseph Le Gault	392	2300	77
Fr. St. Vincent	393	3268	109
Roch Vallières	394	3253	109
Jos. Leuzon	395-396	6327	211
Montreal Loan & Mortgage Co	397-399	15987	533
Euphémie Bourque, V ^{ce} J. Guernon	400	7802	260
Olivier Vallières	398-401	7976	266
Succession S. G. Paga	402	30600	1020
De V ^{ce} Aug. Carpentier	403	8010	267
James Goner	404	8010	267
Wm. Brown	405	8010	267

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

45

Liandre Gautreau	406	1350	45
Trust & Loan Co of Canada	406A	5580	1 86
G. S. Durand	406B	5580	1 86
Compagnie de Prêt & Crédit Foncier	407	8010	2 67
Société de b ^{te} M. des Artisans	408	8010	2 67
Stanislas Parizeau	409	8010	2 67
Joseph Folin	410	8010	2 67
Succession S. C. Pagg	459	16692	5 56
Pietro Montti	460	5597	1 87
L'Abbé J. A. Chapleau	461	11195	3 83
G. A. Drolet	462.463	36976	12 33
Succession S. C. Pagg	464.465 ^{Pal.}	108435	36 14
Francis Duval	482 ^{Pal.}	17584	5 87
J. H. Ibbotson	486	8792	2 94
Succession S. C. Pagg	487	8792	2 94
Alfred Garneau	488	7654	2 56
Pietro Montti	489	7654	2 56

Cette contribution sera payée entre les mains des
Secrétaire-Tresorier de la Municipalité locale où sont
situés les dits Terrains respectivement, sous vingt jours
après la publication de l'avis Public du dépôt de
la présente Répartition au Bureau du Conseil
Municipal du Comté d'Hocheville.

Fait et donné au Village St-Jean Baptiste
ce vingt-septième jour du mois d'Octobre, mil huit
Cent quatre-vingt.

Chef P. Lorrain
Surintendant Spécial

P28/B2.14

1

2

3

4

5

6

45

Je, Louisigné, Secrétaire-Financier du Conseil
Municipal du Comté d'Hochebourg, certifie que le pré-
sent Document annexé au présent Certificat est
une copie exacte de l'acte de Répartition fait et
déposé en mon Bureau le 27 Octobre 1850 par P.
Lemaire, Caissier, concernant le bon d'eau de
l'Arrière Mont-Royal.

Hochebourg ce 28 Octobre 1850

L. Lemaire
Sec. Fin. C. M. C. H.

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

aux ouvrages;

me
L
no
ce
is
er
o
9
33
60
66
20
67
67
67

Je, Louisigne, Secrétaire-Trésorier du Conseil
Municipal du Comté d'Hocheville, certifie que le pré-
-sent Document annexé au présent Certificat est
une copie exacte de l'acte de Répartition fait et
déposé en mon Bureau le 27 Octobre 1880 par P.
Lenaux, Bailier, concernant le cours d'eau de
l'Avenue North-Royal.

Hocheville le 28 Octobre 1880

Luigi
Sec. Trés. C.M. C.H.

45

REPRISE

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Municipalité
Ville de St-Louis

Cours d'eau
rue Mont-Royal

28 Octobre 1880
0016

Copie

D'Acte de Répartition

concernant

le Cours d'eau de
l'Avenue St. Royal

Pour M. de la Roche

4 7

P28/B2,14

1 2 3 4 5 6 7 8



Village Saint-Jean-Baptiste, 4 Juillet 1881-

Monsieur le Maire
Et M. M. les Conseillers de la
Municipalité de St. Louis du
Mile-End -
Messieurs -

Je suis chargé par le
Conseil de cette Municipalité
de réclamer de la corporation de St.
Louis du Mile-End, la somme de
\$5000⁰⁰ pour frais & dépenses
occasionnés pour le transport
des pompes de cette Municipa-
lité & autres dépenses payées à la
brigade du feu. lors des incendies
qui ont eu lieu dans votre
Municipalité, les 6 Décembre 1878, -
26 Mars 1879. 4 avril & 23 octobre 1880. & le
25 avril 1881 -

J'ai l'honneur d'être
Messieurs
Votre dévoué
P. Ferrall

4 Juillet 1881
Lettre
des
Secrétaires
Corporation
St-Jean Baptiste

PARIS
STANDARD

4 4

P28/B2.14

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

A Son Honneur le Maire
Et mesmeurs Les conseillers
de

Monsieur de Milé End 9^{me} / 83
Et M^r Pierre Jarry Sec^r Trésorier

Cher Monsieur
Comme j'annonce à votre Théorie
datée à Milé End le 6 courant
Permettez-moi de vous faire
Remarque que je ne connais
Aucune réclamation que vous
voulez bien parlez la Politesse
M^r oblige de vous répondre et
en même temps pour éviter
des désagréments postérieurs
Les propriétés dont vous
faîtes mention M^r appartenant
seulement en toute propriété
M^r y en avait-il que les deux
premiers vous seriez obligé
de se raporter votre compte de
laïes d'avec celles que vous

50

P28/B2.14

1

2

3

4

5

6

7

8

Pretendez appartenir a
la succession Lo. Robin
depointe comme vous l'avez
fait par le passe et qu'il appert
par l'avis mentionnes dans
votre recu l'avez dernier
que vous avez recu de C. A.
Belbon Ecr. secretaire du
Comte D. Hochelaga ce
recu portant la date du
5 Janvier 1833 Par lequel vous
etiez notifié de mettre la
propriete formant l'encig-
nure des Rues St Louis et
St Dominique a Meli End
au nom de Pierre Tacot
Personnellement: ainsi
vous voyez que jusqu'a
ce jour je ne dois rien a
votre corporation à moins
qu'on veuille bien se

decide a me rendre la jus-
tice que je reclame chose
que vous etes obligé de
faire en laissant de coté
votre vos Part fugants
que vous avez au present
pour remplir le devoir
que tout Employé au
Service du public est
obligé de remplir au
moins quand il s'agit
de rendre justice à une
particulier et non pas
l'apporter comme vous
l'avez déjà fait et le faire
encore sans provocation
aucune de ma part
Quand vous serez disposé à
me rendre justice par votre
Conseil et vous-même
votre argent ne tient rien
Attendez me voir Monsieur

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

6 Nov. 1883

notre Etc

Perruchot

Propriétaire de

Propriétés mentionnées
dans votre lettre.

Perruchot

Copie

52

P28/B2.14

1

2

3

4

5

6

7

8

Encl
The Canadian Pacific Railway Co.
Office of the Secretary
Montreal 12th Dec 1883

P. David Esq
Actg Treasurer
St-Louis of Maile Ind.

Dear Sir,

I beg to enclose herewith
a cheque for \$449³⁵ in payment
of Taxes on this Company's property
within your Municipality for 1883.

For the reasons stated to
you last year, this Company does
not consider itself responsible
for the taxes for 1882.

Please sign & return the
receipt enclosed.

Yours truly
C. Drinkwater
Secretary
per A.B.

P28/B2.14

1

2

3

4

5

6

7

8

17 Dec 83
Lettre
P. Picote

St Louis ou Nihil End 18 Dec 83

A M. M. Le Maire
Ettes Conseillers de
St Louis ou Nihil End
Messieurs

Prenez avis
que le Quinzieme jour de
Decembre au soir sur
Promesse de Monsieur
Pierre David Secretaire Tres-
orier de votre Corporation
Municipale et Scholaire
votre humble soussigné
a deposé sous forme de
Protêt devant Temoins requis
a cet effet la somme de
119 Piastres et 44 Centimes
Pour Tapes a vous faire

54

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Sur les Propriétés Portées
au Rôle d'Evaluation de
votre Corporation a condition
que les titres présentement
portés au susdit
Rôle soient remplacés par
les suivants

Savoir
Pere Peatly Et
Herminie Richer
Et qui a desaut par vous
de rendre justice comme
plus haut mentionné et
que votre secretaire en
votre nom a promis de
faire votre surseigne
Rendra tous les moyens
qui lui sont accordés
Par loi pour se faire rendre
Justice

Pere Peatly Et
Herminie Richer

55

P28/B2.14

1

2

3

4

5

6

7

8

Bureau des Chemins à Barrières.

146 RUE ST JACQUES

Montréal, 22 juin 1885

Monsieur.

Je suis chargé de vous informer que, si les arriérages de Commutation dus par la Municipalité de St Louis du Noie - End, ne sont pas payés dans les quinze jours prochains, les Syndics des Chemins à Barrières seront, - à regret - forcés de placer des barrières (checkgates) de manière à collecter, suivant la loi, les piages exigibles des Citoyens de votre Municipalité, et en outre d'avoir recours à des procédés légaux pour recouvrer les dits arriérages.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur.

Votre Obéissant Serviteur

L. Hülle
Sec. d. C. à B.

M. le Secrétaire
St Louis du Noie - End

5 b

8/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

22 juin 1885
Lettre
des
Syndics des Chemins
à
Banier



57

P28/B2.14





Mile-End, 16 Juin 1856

M. David Sec - Tré -
St. Louis du Mile-End.

Monsieur,

Veuillez informer le
Conseil que je fournirai l'eau
pour l'arrosage des rues de la
municipalité de St. Louis du
Mile-End moyennant cent
dollaris (\$100.00) par été, pendant
cinq ans. Mais le Conseil devra
se pourvoir de permission pour
passer les tuyaux nécessaires sur
le terrain de l'Honorable L. Beaubien
et aussi le permis de puiser l'eau
dans une des carrières appartenant
à ce Monsieur.

Votre
J. M. Lecharnois
Proc.

58

P228/B2.14

1

2

3

4

5

6

7

8

16 juin 1886
Lettre
de
R. M. Chauvet

5 9

P28/B2,14

1 2 3 4 5 6 7 8

McQuaig & Mainwaring
Real Estate & Investment Brokers,
Montreal & Toronto.

117 St. James St.

Telephone: 2433.

Montreal, Dec 9th 1892

To the Mayor & Aldermen
of the Municipality of the Levee des Meles Et des
Fruitiers

As per letter from your Secretary, Mr. Daviel you
have decided that my offer for the operation of an electric
Railway within your Municipality is declined and as I
understand that there are still two propositions
to be considered viz Montreal Street Railway,
and Mr. Corriveau. I ask you, as a large
property-holder - Tax payer and one who
feels great interest in the welfare of the
whole Municipality to study carefully
the advantages of Mr. Corriveau's offer
and not allow your selves to be carried
away with the idea that only the Montreal
Street Railway can run Electric Cars.

The proposition of Mr. Corriveau is as much
better than that of the Montreal Street Railway Co's
that there is no reason for your hesitation
in the matter.

I am, Sir, truly,
Yours faithfully,
W. McQuaig

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Montreal, November 12th. '92

To the Mayor and Aldermen of the Municipality
of St. Louis du Mile End.

Gentlemen:-

In consideration of your granting me an exclusive franchise for the establishment and operation of an electric passenger railway in your municipality for a period of thirty years with exemption from all taxation during that period,

I will agree on my part

1st. To pay the Turnpike Trust the sum of \$4000. per mile for St. Lawrence Street, or the interest on the same at the rate of 6 % per annum.

2nd. I will agree to keep the portion of the streets occupied by my tracks in repair at my own expense.

3rd. I will agree to keep the snow down to a proper level on the road bed from curb to curb, on the municipality paying one ~~third~~ ^{Third} of the expense and I paying the other ~~half~~ ^{two thirds}. If it is not practicable to run cars on wheels during the winter, I will give a sleigh service.

4th. I will agree to carry passengers for the same price within the municipality as charged by the Montreal Street Railway Company in Montreal, and also carry the said passengers into the City of Montreal for same fare.

5th. I will agree to build the line on St. Lawrence Street, from Mount Royal Avenue to C. P. R. tracks, next summer, commencing as soon as the frost is out of the ground next Spring, and on St. Louis street, Mount Royal Avenue in 1894, and on Park Avenue from Mount Royal Avenue to C. P. Tracks next summer, or as soon as I have arranged with the land companies.

6th.

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

6th. I will give an adequate car service and run the cars sufficiently early in the morning to enable laborers to reach their work. The hours and service to be determined by yourselves.

I to have the privilege of turning this franchise over to a Company which I may form to carry out the above contract.

I am yours truly,

A. L. Lavoie

P.S. Further I agree that all employees of my Company shall be compelled to live within the municipality.
A. L. L.

62

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Montreal 19th August

5 3
Monsieur Polangeur, Esq,
Mayor,
St Louis du Mile End.

Dear Sir,

I am instructed to forward you
a copy of the resolution passed at the meeting
of the Trust held yesterday, and to request
you to give the matter your early attention

Yours truly

S. Mondou Secy

" That the Chairman and Secretary be and they
" are hereby authorized in the name and on behalf
" of this Trust to execute an agreement with the
" Municipality of St Louis du Mile End, terminating the
" agreements at present in force and substituting a new
" arrangement, transferring to the Municipality that part
" of the road within the said Municipality between Mount-
" Royal Avenue and a point to be agreed upon beyond the
" C.P.R. track. The terms of this agreement to be similar
" to the conditions in the last agreement except amount to
" be paid for Commutation and interest. That the interest
" on the value of road and Commutation of tolls shall be
" a fixed rate of \$500⁰⁰ per annum payable quarterly
" in advance to cover both interest & Commutation.

5 3
Certified Copy
19th August 1893.

S. Mondou
Secy

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Memoire

Longueur du Chemin

Longueur du chemin transfere par
acte passe le 22 Novembre 1893 5463^{ft}
Longueur du chemin transfere par
resolution adoptee 13 Oct. 1903 5324
Total 10.787^{ft}

Egale 2.043^{milles}

Capital @ \$4000.00 par mille... \$8.172.00

Interet @ 6% par an... \$490.32

Memoire du montant à payer
en passant le contrat

Interet annuel payable d'avance \$490.32
16 Boises de fiente Cassie @ 17^{cts} = 272.00
Total \$762.32

S. E. O.

Montreal 16 Oct 1903

R 1903

54

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

16.587.11
 103.538.24
 5.298.80
 17.60

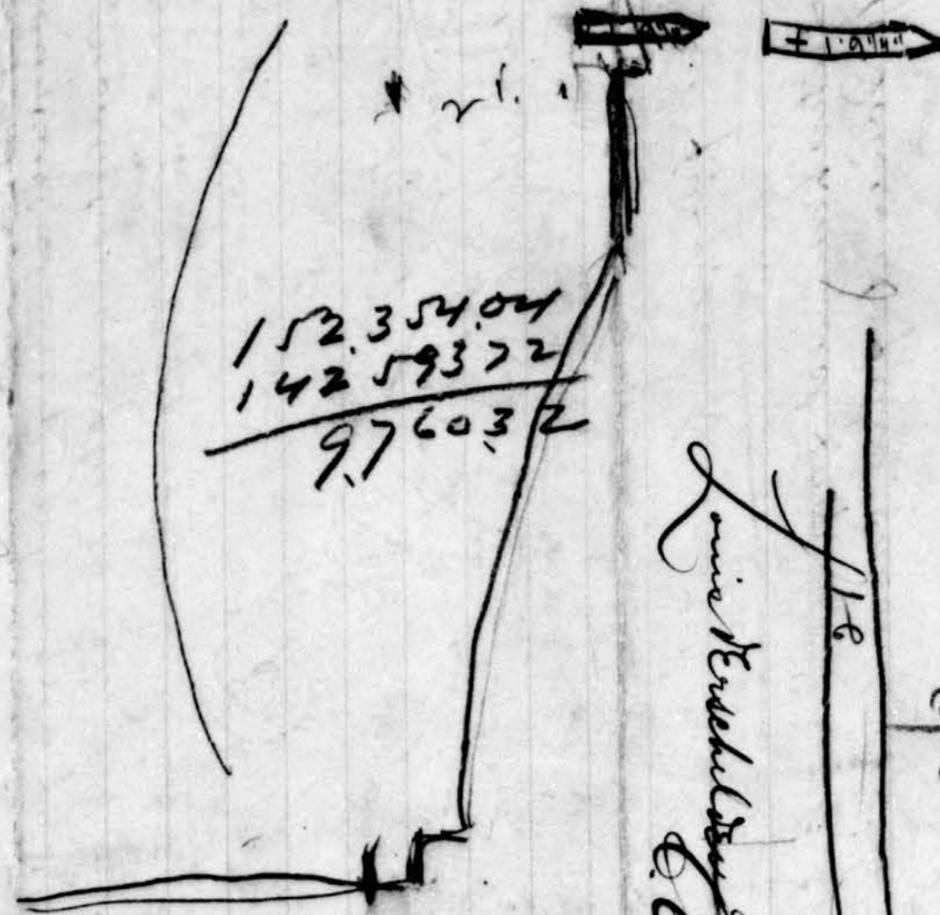
1887
 27.31
 46.14
 1531.17
 1577.31

15.849.11
 104.024.16
 5.220.77
 3660.25
 48.95

125441.75
 15.588.24
 11.323.05
 152,354.04

3377.47
 10413.01
 142,593.72

Louis Henschel
B.M.



Louis Henschel
B.M.

\$82.20
 22
 42
 20
 10
 88

55

P28/B2,14

1 2 3 4 5 6 7 8

5
5

Montréal, 17 Septembre 1898.

A son Honneur le Maire
et à Messieurs les Conseillers du
Village de St Louis du Mont Enl.

Messieurs,

Conformément à la demande que me faisait la semaine
dernière, votre Secrétaire, M. Vincent, au sujet du mode de
répartition du coût des égouts, suivi dans les diverses
Municipalités qui environnent Montréal, j'ai l'honneur
de faire rapport comme suit :

1^o Ville de Maisonneuve.

272

Lorsque la Ville de Maisonneuve a été fondée en 1844,
après l'annexion d'une partie d'Hochelaga à Montréal,
il y a été construit un petit système temporaire d'égouts
en tuyaux de grès, renouvelé en partie depuis; le coût
de ces égouts, dans le temps, a été réparti comme suit:
 $\frac{1}{3}$ à la charge de la Corporation et les deux autres tiers
étaient payés par les propriétaires de chaque côté de la
rue, ~~intérêts~~, manholes, puisards, etc. compris, en 3 ans
dans intérêt.

En Décembre 1892, alors que le système des égouts
en tuques a été inauguré l'ancien règlement
concernant le payement des égouts a été modifié,
et depuis cette époque, la répartition du coût de ces
travaux se fait comme suit: $\frac{1}{3}$ est payé par la
Ville.

P28/B2,14

1
2
3
4
5
6
7
8

Ville, et les deux autres tiers par les propriétaires, pourvu toutefois que les dimensions de l'égout ne dépassent pas 3'0" x 2'0"; dans le cas d'un égout plus grand que 3' x 2', le surplus du coût est à la charge de la Corporation. Mais dans tous les cas, les manholes, puitsards, ainsi que la réparation de la rue, sont à la charge exclusive de la Corporation.

Depuis 1892, les paiements se font en 10 ans, avec intérêt de 10%.

2^e Cité de St. Cunégonde

A St. Cunégonde, le coût total des égouts est réparti sur les propriétaires de chaque côté de la rue où l'égout a été construit, mais réduction est faite de ce qui auraient déjà payé les propriétaires de la rue, pour un égout construit antérieurement dans cette même rue; car à St. Cunégonde, l'ancien système d'égouts en grès a été remplacé par des égouts en tuques.

Pour les égouts dont les dimensions dépassent 3'0" x 2'0" le surplus du coût est supporté par la Corporation. Les manholes sont répartis comme ci-dessus, mais les puitsards sont payés aux frais de la Cité.

Quant au temps accordé aux intéressés pour payer, voici ce qui s'y passe: les comptes sont envoyés aussitôt l'égout construit et les propriétaires ont 8 jours pour payer, après cela ils sont passibles de poursuites pour paiement.

3^e Cité de St. Henri

A St. Henri, depuis l'inauguration du système d'égouts,

57

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

et en vertu du règlement d'emprunt N. 40, du 15 Août 1888, les propriétaires payent le coût des égouts jusqu'à concurrence de $\frac{\$1.50}{100}$ par pied de front, c'est-à-dire $\frac{\$9.00}{100}$ la verge courante, la Corporation se chargeant seulement du coût des manholes et des puitsards.

Ce-delà de $\frac{\$9.00}{100}$ la verge courante, la Corporation se charge du surplus du coût de ces égouts.

Le délai pour payer, de la part des propriétaires intéressés, est de 5 ans, mais il est de rigueur qu'ils notifient la Corporation par écrit qu'ils entendent se prévaloir du délai de 5 ans, dans les 30 jours qui suivent l'envoi du compte de répartition, sinon le paiement total est exigible en aucun temps après les dits 30 jours, par la Corporation. L'intérêt à payer est de 5%.

4^e Ville de la Côte St Antoine

A la Côte St Antoine, les propriétaires payent les égouts jusqu'à concurrence de $\frac{\$10.50}{100}$ la verge courante, le surplus est payable par la Corporation de la Ville.

Le règlement d'emprunt concernant la construction des égouts a été passé le 16 Juin 1890; en vertu de ce règlement, la Cour Supérieure du District de Montréal, devant nommer 3 Commissaires pour décider du mode à suivre dans la répartition du coût des égouts, ces Commissaires ont été nommés et le 31 Mars 1893 ils ont fait rapport que les ^{propriétaires} Commissaires devraient

P28/B2,14

1
2
3
4
5
6
7
8

58

devraient payer jusqu'à concurrence de \$10.⁵⁰/₁₀₀ la
 veuve courante, comme je l'ai dit ci-dessus, manholes
 compris. Les puits sont toujours à la charge de
 la ville.

L'emprunt des égouts dans cette ville ayant été
 fait à 40 ans et à 4 1/4 % d'intérêt, avec 1% par
 an d'amortissement, les mêmes avantages ont
 été donnés aux propriétaires pour payer leur
 quote-part, la Corporation faisant la collection
 des comptes d'égouts gratuitement.

5° Cité de Montréal.

Le coût total des égouts communs, c'est-à-
 dire lorsqu'ils ne sont pas des collecteurs, est réparti
 sur les propriétaires de chaque côté de la rue où les
 égouts sont construits. Dans le cas des collecteurs,
 l'ingénieur de la Cité évalue ce qu'aurait coûté
 un égout commun au lieu et place du
 collecteur et cette évaluation seule est répartie
 sur les propriétaires riverains, la Corporation se
 chargeant du surplus du coût de l'égout
 collecteur.

Les manholes sont répartis comme le reste.

Il n'y a pas de délai accordé pour le paiement
 des égouts. Au moment que les comptes sont envoyés
 par la Corporation, le paiement est exigible,
 au-delà l'intérêt chargé est de 6%; mais si après
 deux ans, les paiements n'ont pas été faits, la
 propriété peut être vendue par le shériff dans
 toute forme.

59

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Il a été fait exception pour le Quartier
St Jean Baptiste lors de l'annexion. Dans ce cas-
ci, on accorde 10 ans pour payer, et l'intérêt
chargé est de 6%.

D'un autre côté, Messieurs, des recherches que
j'en faites il apparaît encore:

1^o Que lorsque le mode de répartition du coût
des égouts a été compris dans le règlement d'emprunt
des égouts, voté par les contribuables, ce mode de
répartition ne peut être changé que par un nouveau
vote de ces mêmes contribuables.

2^o Lorsque au contraire le règlement décidant
de la manière de répartir le coût des égouts a été
passé par le Conseil municipal seulement, ce
règlement peut être abrogé par le Conseil, mais
avant que les comptes d'égouts aient été envoyés
seulement.

Quant à la question de la répartition sur les lots de
coin, il n'y a qu'à Montréal où depuis le mois de juin
1890, on ait décidé en vertu de pouvoirs spéciaux
conférés par la Législature de Québec, de ne
répartir le coût des égouts que sur la totalité du
front du lot et sur la moitié de la profondeur;
dans ce cas, la prise par pied de front est
légèrement augmenté et ce qui est retranché de
la répartition sur les lots de coins et traverse
nécessairement réparti sur tous les lots de la
rue où se trouvent ces coins en question. J.

J'ajouterai encore, Messieurs, que la longueur
des rues transversales est invariablement comprise
dans la répartition du coût de l'épave par pied
de front et distribuée sur tous les intéressés appelés
à payer.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Vos très obéissant serviteur
J. Guillet

Ingénieur de St Louis au N. de l'Est.

Rapport de
J. E. Navier

7 12

P28/B2,14

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Les noms des Carrossiers qui ont
 souscrit au fonds sociale de la
 Compagnie de Carrosserie de Montreal

Noms	Numers	Rue
Felix Mercier	1448	Notre Dame
N & A. G. Larivière	74	St. Antoine
Pierre Brault	159	St. Antoine
Felix Gusson	2290	Notre Dame
Athanas Groleau	183	Barri
J. E. Desrochers	282	Jacque Cartier
Ferdinand Machabé	25	Wolfe
E. Major	1945	St. Catherine
J. S. Houde	1845	St. Catherine
Charles Ledoux	106	Windsor
P. S. Demers	1581	St. Jacques
J. B. Larivière	1583	St. Jacques
Charles Depocas	1855	St. Jacques
C. Bolduc	116	Turgeon
J. Juneau	3236	Notre Dame
J. B. Roy	16	Versaille
A. Berard	1945	St. Catherine
Urie Roy & Fiere	18	Cadiena
Lourville & Nadon	550	Amherst
M & A. Lapointe	145	Plessis
Eusebe Labelle		Pont Vian
N. A. Hebert	405	St. Andre
Paul Chartrand	15	P. Jacques Cartier

300

Vraie copie
 Paul Chartrand
 Sec. pro. tem

P228/B2.14

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8

Et Son Honneur Le Maire
et

Messieurs Les Conscillers de La Municipalité du Village St-Louis du
Mile-End

Messieurs

Considérant que l'établissement de nouvelles
Manufactures dans les limites de la Municipalité du Village de St
Louis du Mile-End ne pourrait manquer de donner une grande
impulsion au Commerce et de promouvoir les intérêts industriels
de la Municipalité, et que dans notre opinion ces Manufactures
seraient d'un grand avantage à tous les contribuables de cette localité
en procurant du travail et de l'emploi à la classe ouvrière.

Nous soussignés demandons à votre Honorable Conseil d'accorder à
La Compagnie de Carrosserie de Montreal ou Truities un Bonus
de Vingt Mille francs (20,000⁰⁰) payables par versements de
Mille francs chacune, à commencer dans dix années de la date de la
mise en opération de la dite Manufacture. pourvu que la dite Com-
pagnie paye aux ouvriers une somme d'au moins Vingt cinq mille
francs de salaire chaque année.

La Compagnie devra donner des garanties à la Corporation qu'elle com-
plira les obligations qui seront imposées par cette dernière.

Mile-End, Septembre, 12, 1894.

L. Villeneuve

et
Roes

Aguilas, Barrière

Les Plantes

115a

Henri Martel
Président

Joseph Martel

P228/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

VILLE DE ST. LOUIS

Re Emprunt de deux

cent cinquante mille piastres (\$250,000.00)

Comme depuis quelques jours, un grand nombre de contribuables, viennent me demander des informations, sur l'état financier de notre Ville, et qu'il est quelque peu ennuyeux de répéter la même chose, j'ai cru, qu'avec votre bonne volonté si bien connue vous me permettriez de me servir de vos colonnes, pour donner un résumé aussi court que possible, de notre position financière, afin de mettre tous les contribuables en état de voter avec connaissance de cause, sur le règlement d'emprunt qui leur est présenté aujourd'hui même, si le vote est demandé comme tout le fait prévoir.

La Ville St. Louis augmente rapidement et avec l'accroissement de la population, les demandes d'améliorations se multiplient et l'argent, comme conséquence, se dépense rapidement.

En 1902 la population était de	10,973	âmes
En 1903 " do do "	12,125	do
Augmentation en une année de	1,152	do
En 1902 l'évaluation était de	\$4,749,000.00	
En 1903 do do "	\$4,987,000.00,	
augmentation	\$ 238,000.00	

Le revenu probable pour l'année courante sera d'au dela de \$75,000.00. Pour un Village qui, en 1891, ne comptait pas encore 4,000 âmes, les gens qui s'y connaissent admettront avec moi que nous avons progressé très rapidement, et nous pouvons dire sans crainte d'être démenti que nous sommes unes des Villes, les plus progressives de la puissance sur la rapport de la population.

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

LAURENT SIMONEAU
COMPTABLE
A.

BUREAU DU COMPTABLE

Assemblée Législative.

Québec, 23 Novembre 1895.

Frais et dépenses payables sur le Bill No. 77 intitulé "Un Acte
Ville de St. Louis du Haut Québec."

Honoraires payables d'après la Règle 58.....	\$	2 00 00
Frais de traduction (\$2.00 par page).....		14 00
" pour la correction des épreuves (0.50 par page).....		11 20
" d'impression de Bill (250 copies en français) (\$2 par page).....		46 00
(200 copies en anglais) (do).....		16 00
" pour l'impression des Statuts (500 copies en français).....		18 34
(250 copies anglais).....		15 33

1895
Par le Per. Agent..... \$ 3 20 64

Bal. \$ 1 80 64

R. W. W. W.
Comptable

6 1895

0912

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

QUESTIONS EN RAPPORT AVEC L'ETAT DES AFFAIRES DE LA VILLE

ST LOUIS.

1. Comment établir la limite du pouvoir d'emprunt, qui, selon nous, se trouve dépassé? *15% sur valeur cotisée plus montant dû par propriétaires pour canaux de gout et par L. M. W. & P. Co pour aqueduc*

2. Que sont devenues les \$50,000 du surplus de l'émission de débentures de \$250,000? Donnez s'il vous plaît les travaux où l'argent a été dépensé. *Il n'y avait pas de surplus*

3. Quels sont travaux qui ont été faits avec les \$75,000, de la dette flottante actuelle? Donnez les principaux items.

Travaux de rues et de gout Bilan 36.920.46- B.V. 35.489.35

4. Comment allez-vous traiter dans vos livres de compte

le compte de la "Montreal Water & Power Co" *le charger la différence du compte à Egoût Général par de la Ville pour travaux*

5. Y avait-il déficit en 1900? si non, pourquoi? Si oui, pour quel montant? *Non. Les recettes collectables étaient plus considérables que le montant payable et payé*

6. Comment va se solder l'exercice en cours? *Suivant appropriations, avec déficit 46.82⁰³ qui peut être couvert par amortissement d'intérêt à collecter*

7. Le conseil a-t-il voté cette année des augmentations de salaires? A qui? *A augmenté de 300 Secrétaires*

8. Quel est le coût de l'addition qui vient d'être faite à

l'Hotel de Ville? *Je n'en sais rien le savoir pas encore*

9. Quel est le coût de la construction des canaux sur le terrain de l'exposition? *30.000⁰⁰ suivant Contrat*

10. Quel est le but de garder des immeubles pour une valeur aussi considérable?

11. En vertu de quel article de la Charte le conseil vote-t-il de l'argent aux associations? *4483*

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

12. Combien a-t-on payé à Mr Vunier, l'ingénieur de la ville depuis sa nomination comme tel? *Demande du temps mais \$14000⁰⁰ pour honoraires Extra depuis 1892 -*

13. A combien se monte annuellement le compte des intérêts à payer? et que sera-t-il après le nouvel emprunt proposé?

32.719⁹⁰ plus 6000 = 38.719⁹⁰

14. Sur quel revenu compte-t-on pour rencontrer ces intérêts?

Estimés déjà soumis

15. Quels sont les revenus annuels actuels?

Estimés déjà soumis

16. Quel va être le coût total de l'élargissement de la rue St Laurent?

Très difficile à dire maintenant ai fait estimé sur Sect. a. 75000⁰⁰ par

17. Ou en sommes nous rendus avec notre procès de la lumière électrique?

Paraitra en Septembre

18. Informations sur règlements pour l'emprunt de \$150,000 en cours?

P228/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

en cours?

18. Informations sur l'engagement pour l'emprunt de \$150,000

occurrences

On en compte trois rendus avec notre procès de la fin

le 15

Quel est le coût total de l'établissement de la rue

Questions
*
Réponses du
Secrétaire

Quels sont les revenus annuels actuels?

17. Sur quel revenu compte-t-on pour rencontrer ces intérêts?

à payer? et dire sera-t-il tiré le nouvel emprunt proposé?

16. A combien se monte annuellement le compte des intérêts

général de nomination comme tels?

15. Combien n'est-on payé à M. Vanier, l'inspecteur de la ville

Ls. H. BOISSEAU,
Percepteur du Rev. Provincial
District de Montréal Est
13 ST. GABRIEL.

Montréal, le 18 décembre 1902.

Monsieur Vincent,
Secrétaire-Trésorier,
de la Ville St Louis.

3556

Monsieur,

J'ai reçu instruction du département du Trésor à Québec de collecter de votre municipalité la somme de deux cent soixante-onze dollars, balance due pour l'entretien des aliénés suivant compte:-

Joseph Crevier, pour l'année	1896	\$ 50.00	
Joseph Crevier	do	1897	50.00
Joseph Crevier	do	1901	57.00
{ Chs. Amyot	do	1899	57.00
{ Chs. Amyot	do	1900	<u>57.00</u> \$271.00

Je vous donne avis de payer cette licence à mon bureau immédiatement, ou si toutefois le conseil de votre municipalité s'oppose au paiement de cette somme, veuillez nous en donner les raisons par écrit, le plus tôt possible.

Votre dévoué,

H. Boisseau

Percepteur du Revenu Provincial,
District de Montréal-Est.

*Extrait de - Boisseau
demandant renseignements
et donnant renseignements Amyot
Affaire Daubrey*

P228/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Ls. H. BOISSEAU,
Percepteur du Rev. Provincial
District de Montreal Est
83 ST. GABRIEL.

Montréal, le 13 décembre 1902.

Monsieur Vincent,

Secrétaire-Trésorier,

de la Ville St Louis.

3556

Monsieur,

J'ai reçu instruction du département du Trésor à Québec de collecter de votre municipalité la somme de deux cent soixante-onze dollars, balance due pour l'entretien des aliénés suivant compte:-

Joseph Crevier, pour l'année	1896	\$ 50.00	
Joseph Crevier	do 1897	50.00	
Joseph Crevier	do 1901	57.00	
{ Chs. Amyot	do 1899	57.00	
{ Chs. Amyot	do 1900	57.00	\$271.00

Je vous donne avis de payer cette licence à mon bureau immédiatement, ou si toutefois le conseil de votre municipalité s'oppose au paiement de cette somme, veuillez nous en donner les raisons par écrit, le plus tôt possible.

Votre dévoué,

Ls. H. Boisseau

Percepteur du Revenu Provincial,

District de Montréal-Est.

*Escire a - Boisseau
demandant renseignements
et donnant renseignements Amyot
Affaire Daubey*

80

REPRISE

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

MONTREAL 28 DECEMBRE 1897.

A son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins
de la Ville de St.Louis.

MESSEIERS,

Vous voudrez bien me permettre, en vous présentant mon compte, de remercier le conseil d'avoir bien voulu m'honorer de sa confiance, en me continuant en office et en m'accordant le patronage de la Corporation.

Vous me permettrez de vous faire remarquer que la date de mon compte remonte à deux ans, et bien qu'il paraisse un peu élevé, vous devrez considérer que les charges sont en général bien modérées.

J'aime à vous dire que lorsqu'il s'est agi de veir aux intérêts de la Ville de St.Louis, dans l'exercice de ma profession, j'y ai apporté toute l'attention et tout le soin possible, et que je n'ai épargné aucuns troubles ni aucunes démarches.

Maintenant je vous présente mon compte, d'après les entrées faites dans mes livres. 2109

Il peut se faire que certains items bien que modérés, vous semblent un peu élevés, je suis prêt d'avance à vous dire que je suis disposé à faire une réduction, mais comme les livres ferment la base de la comptabilité, j'envoie mon compte d'après les montants tels qu'entrés.

Vous voudrez bien remarquer qu'il n'y a dans mon compte aucunes charges pour pas et démarches, examens de titres, etc, parceque j'ai considéré que je devais faire cela pour la corporation.

Vous remarquerez aussi que j'indique dans mon compte, toutes les copies livrées et le nom des personnes à qui elles ont été livrées; si le conseil décidait qu'il n'était pas nécessaire ou sans son intérêt ^{qu} ~~que~~ telles copies fussent faites et livrées, le conseil pourra retrancher ces copies du montant total de mon compte, et le réaure d'autant.

Espérant que votre conseil sera satisfait,
Je demeure Messieurs,

Votre,

J. P. Olivier

*Il
que quel-
ques uns
de ces
J.P.O.*

P28/B2,14

1
2
3
4
5
6
7
8

Montréal 5 juil. 1907

J'esoussigné m'engage de payer
à la Corporation de la Ville de
Montréal la somme de quatre
francs par mois pour l'entre-
tien de mon épouse, Delina Tiliu
à l'asile de St-Jean de Ste-Étienne et
ce durant tout le temps qu'elle
y sera internée

Eledore Borichon

1234 S.D.

B 2

P28/B2,14

1
2
3
4
5
6
7
8

Montréal le 1er. Janvier 1908

LA CORPORATION DE LA VILLE DE ST. LOUIS

Doit à

TREFFLE, BASTIEN

<u>1908</u>				
Août 1	Certificat No.1 re	AQUEDUC,....	\$11336.52	
Nov. 6	"	" <u>2</u> "	" ,....	14971.88
<u>1907</u>				
Mars 1	"	" <u>3</u> "	" ,....	26717.48
Juil. 1	"	" <u>4</u> "	" ,....	20063.27
Août 1	"	" <u>5</u> "	" ,....	10000.00
Oct. 1	"	" <u>27</u> "	" ,....	3000.00
Dec. 31	"	" <u>31</u> "	" ,....	<u>1600.16</u>
		TOTAL,.....		<u>\$92689.11</u>

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

PRISON
DU
DISTRICT DE MONTREAL

Montreal, 27 Août /08

Le Greffier
Cour des Records
St. Louis

Monsieur,
Je tiens à votre
disposition la somme
de 6⁰⁰ montant de l'amende
et des frais imposés par
votre Recorders à Arthur
Raymond alias Emard le
rechet qui ni ont été payés
ce jour. J'ai aussi à votre
credit l'amende Massé dont
le paiement vous a été
avisé le 14 Juin dernier.

Votre serviteur

Olivier Paré
Député d'Assemblée

84

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8



TRE BASTIEN

REPRODUCTION INTERDITE

Bastien & Faliquette

Bureaux: No. 356 rue Sherbrooke, Montréal

Téléphone: Est 2014.

Adresse des Cablogrammes:
"Faveur" Montréal.

Références:

Départements des Travaux
Publics, Ottawa et
Québec.

Cités de Montréal,
St-Henri, Ste-Cunégonde.

Villes de St-Louis,
" Maisonneuve,
" Lachine,
" St-Lambert,
" Valleyfield, etc.

Compagnies Incorporées :
Montreal Street R'y Co.
" Park & Isl. R'y Co.
" Water & Power Co.
" Light, Heat &
Power Co.
" Pipe Foundry Co.
Canadian Rubber Co.
Consumers Cordage Co.
Canada Iron & Furnace Co.,
etc., etc.

Banques: Hochelaga,
de Québec,
Nationale,
Provinciale.

Banquiers :
R. Wilson Smith,
Hanson Bros.,
Thompson, Smith & Co.



Entrepreneurs et Constructeurs de travaux de :

TERRASSEMENT et MACADAMISAGE; PAVAGES en bois, pierre et asphalte; TROTTOIRS en béton et asphalte;
EGOUTS et AQUEDUCS; CHEMINS DE FER ordinaires et électriques;
TRAVAUX SOUS-MARINS, dragages, quais, barrages, etc.; POUVOIRS MOTEURS, hydrauliques, à vapeur et électriques;
BATISSES publiques, particulières et usines, etc., etc.

Montréal, le 21 Avril 1908 190

à son Honneur le Maire
et à M.M. les Chevins
de la Ville de St-Louis -

Messieurs,

Après information prise j'apprends avec étonnement que vous n'avez pas fait provision dans le projet de règlement d'emprunt que vous avez à l'étude, pour rencontrer le paiement de \$92,000.00 en chiffres ronds, que vous me devez depuis le 1er. Janvier dernier.

Je me permettrai à nouveau M.M. d'attirer votre sérieuse attention sur le protêt que je vous faisais signifier il y a quelque temps et qui se rapporte à cette même question, ainsi que les suites qui pourraient en découler pour votre Corporation.

Je viens par conséquent M.M. vous réitérer ma demande afin qu'il n'y ait pas de surprise ni de malentendu et vous prier instamment de vouloir bien vous rendre à ma juste demande, autrement je me verrais nécessairement forcé

B 5

P28/B2,14

1
2
3
4
5
6
7
8

de prendre les mesures nécessaires pour me protéger et me couvrir de tous les dommages que la négligence éventuelle de votre Ville ne pourrait manquer de m'occasionner -

Avec l'espoir que votre règlement pourvoira au paiement que vous avez à me faire,

Je demeure, M.M.

Votre obéissant serviteur,

Truffe Pasture

B B

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Belcourt & Ritchie.

Barristers, Solicitors & Notaries
(Ontario & Quebec)

N. A. Belcourt LL.B. B.C. J. A. Ritchie
Advocate for the Province of Quebec. Crown Attorney for Carleton.

Cable Address: "Belvit Ottawa"

Ottawa, Canada.

25 Mai 1908.

Arthur P. Vincent Esr.
Secrétaire-Trésorier, Commission Scolaire,
Ville St. Louis, Montréal.

Cher Monsieur,

Nous accusons réception de votre chèque pour \$6135.
payable à la Succession Octavie Gauthier, née Gendron, et la quit-
tance. Nous croyons que le chèque aurait dû être fait payable à l'ordre
de Monsieur Chatillon, mais nous allons voir ce dernier et si la
banque accepte son endossement, nous vous enverrons la quittance de.

Vos dévoués.

Belcourt & Ritchie

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Credit Foncier Franco-Canadien.

Capital: \$5,000,000.

30, RUE ST. JACQUES.

Montréal, 1er JUIN/08. 190

Mr A.F. Vincent,
Sec.-Trésorier,
VILLE ST LOUIS,
(Près Montréal)

Monsieur:-

Nous accusons réception de votre lettre du 29 mai nous informant que la Ville St LOUIS nous paiera à l'acquit de la Succession de l'Honorable J.O.VILLENEUVE au 1er septembre prochain l'emprunt de \$ 16,000., le taux d'intérêt devant être de 6 % au lieu de 5 % à compter du 1er JUIN.

Nous devons vous confirmer que cet arrangement nous conviendra.

Votre obéissant serviteur,

Le Directeur Général,

Alphonse

P28/B2.14

1

2

3

4

5

6

7

8



BLOUSES
WRAPPERS
WHITE-WEAR
SHIRTS
HOSIERY, ETC.

Allan S. Bain

READY-TO-WEAR SPECIALTIES

Montreal, 11th. Sept., 1908.

Town of St. Louis.
1902 St. Lawrence Boulevard,
City.

Gentlemen:-

I enclose you herewith cheque value for \$71.58 in covering of your statement for like amount which I also enclose, which statement shows that this amount is made up of arrears from 1904 to date, with interest.

I beg to notify you that I am paying this amount under protest, as I am given to understand by my brother, Mr. Alexander S. Bain, for whom I am paying this account, that he had paid taxes in full. I presume if he has he will likely have receipts. He is out of town at the present time, and I am in communication with him.

Your receipt in course will very much oblige.

Yours truly,

Allan S. Bain

for Alexander S. Bain

2 Encls.

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Je, Trefflé Bastien, entrepreneur général, des Cité et District de Montréal, déclare solennellement:

1o La Ville de St-Louis me devait, à la date du 1er Janvier 1908, au delà de \$92,000, suivant mandats émis par elle antérieurement, lesquels mandats devenaient échus et payables à cette date, aux termes du contrat que j'ai avec la Ville de St-Louis pour la constructions de l'aqueduc et des égouts;

2o Les mandats ci-dessus devaient porter intérêt à 5% de la date de leur émission;

3o La Ville de St-Louis, ne m'ayant pas payé les intérêts et le capital sus-mentionnés aux termes du dit contrat, j'ai dû protester la Ville, dans le cours de Mars dernier;

4o Le défaut par la Ville de me payer la dite somme en capital et les intérêts, m'a obligé à emprunter dans les Banques, à un taux variant de 6½ à 7%, payable d'avance;

5o La Ville de St-Louis me doit le surplus d'intérêt que je leur ai produit dans mon compte, lequel est annexé à la présente déclaration solennelle.

Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment suivant l'Acte de la Preuve du Canada, 1893.

Déclaré devant moi, à
Montréal, ce 22 Septembre
1908.

Edmond G. Dupuis
Notaire

Trefflé Bastien

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

\$12658.73

Montreal, Dec. 1st 1908

Received from A. F. Vincent Sec. Treas. the sum of Twelve thousand six hundred fifty eight and 73/100 Dollars, being the amount deposited by us with the Corp. at the time of receiving of the same for \$225,000 of 4 1/2% Bonds of the Town of St. Louis, due May 1st, 1908 -

(COPY):

Canada Life Building,

Montreal,

Dec. 1st,

1908

CORPORATION OF ST. LOUIS.

In account with Hanson Brothers. PURCHASE,

\$225,000 4 1/2% Bonds Town of St. Louis, due May 1st,

1908, at \$98.05

\$22062.50

Accrued interest from Nov. 1st. to

Dec. 1st, 1908 - 30 dys. at 4 1/2%

815.98

\$221428.48

1908

DR.

Aug 20 To application Deposit

12500

Dec 1 To interest to date at 4 1/2% - 103 dys.

158.73

12658.73

\$208769.75

E. & O.E.

Dec. 1st, 1908 - Received cheque for above.

Town of St. Louis,

(SGD)

A. F. VINCENT,

Sec. Treas.

P28/B2.14

1 2 3 4 5 6 7 8

Revenue Branch



Treasury Department

PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF MONTREAL

WALLACE DAWSON, COLLECTOR P. LAMONTAGNE, DEPUTY COLLECTOR

9 ST. JAMES STREET, MONTREAL
PHONE MAIN 5342

Taxes on Commercial Corporations
Stock Broker and Motor Vehicle Licenses
Maintenance of Insane, Reformatory Schools, Industrial Schools
and Common Goals
Building and Jury Fund

OFFICE HOURS: 10 A.M. TO 3 P.M.; SATURDAY 10 A.M. TO 12 NOON

MONTREAL le 4 Décembre, 1908.

Au Secrétaire-Trésorier
de la Municipalité de

Ville de Louis

Cher Monsieur,

J'ai reçu instruction de l'Honorable Secrétaire Provincial de réclamer le paiement immédiat des arrérages dus par votre Municipalité pour l'entretien des Aliénés, des Ecoles de Réforme et d'Industrie, car c'est l'intention du Gouvernement de prendre des procédures contre les municipalités qui négligent ou refusent de payer tels arrérages après réception de cet avis.

MEMO: -

Montant dû pour l'entretien des Aliénés - - - - - \$1445.14
" " " " " Ecoles de Ref. & d'Ins.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre tout dévoué,

Wallace Dawson
Percepteur.

\$1445.14

42

P28/B2.14

1
2
3
4
5
6
7
8

Montreal Dec 16th 08

Mr. A. F. Vincent.

Town Clerk St. Louis de Montm.

Dear Sir:

Regarding the Building of 4th 66 Park Ave. in front of my property, I beg to state that after consulting my Architect I have decided that the property would be too short to rebuild, therefore it is my intention to abandon the whole property to the Corporation for the sum of \$5500.

If the Corporation does not come to terms with me before the 1st February 1909 I will proceed at once to lease the property for as long a term as I see fit to.

Trusting to hear from you soon

I am Sir Your Obediently

Louis Green

#1 St. Dominique St
City.

43

P28/B2,14

1
2
3
4
5
6
7
8